

FABRICANT DE
LAMPIONS

ALBERT RIOUX

Vendeur de Chandeliers et
de Cierges Canoniques
pour Eglises et Sanctuaires

19, Ave de l'Evêché,

RIMOUSKI, P. Q.

Téléphone 147

L'Echo du Bas St-Laurent

Hebdomadaire de pensée catholique, d'action

sociale, de reveil régional et d'information locale

Publié par L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée.

Directeur de la Rédaction : Jean-Baptiste Côté

Organe de la région du Bas St-Laurent

Leo N. Duchesne
Horloger-BijoutierVenez voir les dernières
nouvelautés de Bijoux.

Prix défiant toute compé-

tition.

Deux hommes de longue

expérience à votre

disposition.

0 Ave. de la Cathédrale

P. 489 Rimouski.

Une substitution opportune

Depuis que le Canada existe, ses forces armées avaient toujours été désignées sous le nom de "Milice canadienne". La formation de cette milice remonte à 1627, date où les colons français de Port-Royal furent appelés sous les armes.

Le Canada britannique avait hérité du régime français sa milice qui se composait d'officiers français et de soldats de l'ancienne milice. Plus tard, en 1793, après la division du pays en Haut et en Bas Canada, chaque région eut sa milice. Après la Confédération, le Parlement fédéral vota une loi de milice le 22 mai 1868.

Pour éviter les confusions auxquelles donnaient lieu les formations militaires de la force active de la milice active permanente et non permanente et de la réserve, un arrêté ministériel a récemment supprimé ces expressions pour y substituer tout simplement celle d'"Armée Canadienne", laquelle se subdiviserait en armée active et en armée de réserve. Cette décision a passé dans la pratique avec le tourment de l'année, ayant été publiée le 28 décembre dans les "Ordres de routine de l'Armée canadienne" lesquels paraissent pour la première fois sous ce titre où le mot "armée" était substitué au terme "milice". Ainsi disparaît une coutume vieille de trois cents ans.

Sur mer

La vingt-troisième liste officielle des victimes de la guerre dans la Marine canadienne annonce la mort de quatre marins, chiffre qui porte à 185 le nombre des victimes depuis le début des hostilités.

Les munitions

Dans la semaine qui s'est terminée le trois janvier 1941, le ministère des Munitions et des Approvisionnements a adjudgé à l'industrie canadienne 1,590 contrats de guerre au montant total de \$4,252,814.

L'esprit de collaboration

M. et Mme Eric Boucher avaient un grand désir d'apporter leur concours à l'effort de guerre du Canada qu'ils ont offert d'établir une petite boutique de munitions sur leur ferme près de Welsford, N.-B. Ayant tous deux travaillé dans des usines d'obus pendant la dernière guerre, et ne pouvant plus le faire au cours de celle-ci à

Le Canada en guerre

cause de la surveillance qu'ils doivent exercer sur les travaux de leur terre, ils se sont mis à la disposition du ministère des Munitions et des Approvisionnements pour la fabrication de petites pièces d'obus à domicile. C'était de la part des époux Boucher manifester un esprit de collaboration qui a été fort apprécié de l'autorité, mais à cause des difficultés qu'auraient présentées le transport et l'inspection des pièces fabriquées, le ministère n'a pu mettre en pratique cette originale suggestion.

Un système pour l'entraînement

La Force Aérienne du Canada se sert, pour l'entraînement de ses aviateurs, d'une méthode anglaise qui s'appelle le "Gosport System", renommé dans le monde entier pour son efficacité. Le système tient compte de toute l'expérience accumulée au cours de la dernière guerre. Il a été établi, en 1917, à l'aéroport de Gosport, en Angleterre. Dans les années qui suivirent, le système a été perfectionné. On ne compte plus le nombre d'instructeurs qu'il a fournis à toutes les écoles d'aviation.

Leur courrier

Le courrier destiné aux officiers et matelots de la Réserve des volontaires de la Marine royale canadienne en service avec la Marine royale doit être adressé comme suit:

Nom du destinataire, son grade, désignation R.V.M.R.C., a/s Poste restaurant, G.P.O., Londres, Angleterre.

Par suite de pourparlers avec les autorités britanniques, le ministère des Postes d'Canada a conclu une entente par laquelle les colis adressés aux membres des troupes de Sa Majesté en service dans le Proche-Orient peuvent être acceptés au taux de 12 sous par livre.

La réintégration civile des soldats

Le Canada prend soin de ceux de ses fils qui l'ont servi sous les armes. Les soldats, marins et aviateurs libérés après au moins 183 jours de service actif depuis le début de la guerre, reçoivent une indemnité de réintégration civile. La somme reçue équivaudra à environ un mois de solde et d'allocation familiale. Ceux qui ont été libérés avant cette décision auront droit comme les autres à cette indemnité. Le gouvernement aidera aussi les soldats libérés à se réadapter à la vie civile.

TRIBUNE LIBRE

Publié sous l'entière responsabilité de l'auteur.

MENACE AUX CAPITAUX DU QUÉBEC

Les placements futurs de capitaux canadiens et américains dans la province de Québec seront grandement menacés si certains avancés et requêtes d'une partie de l'industrie du papier-journal réussissent à triompher. Partout en Amérique, la province de Québec jouit d'un excellent crédit du fait qu'elle a toujours honoré ses engagements et respecté ses contrats. Ce privilège lui a valu d'attirer ici des capitaux importants et du travail considérable pour toutes les classes de la société.

Les propositions qui cherchent actuellement à s'imposer par l'action d'une partie de l'industrie du papier-journal voudraient qu'on brisât des contrats survenus, il y a quelques années, entre la province de Québec et l'Ontario Paper Co., et sa filiale, la Québec North Shore Paper Co. De ce fait, on forcerait les dites compagnies à perdre une bonne partie de leur mise de fonds dans la province de Québec, malgré que ces compagnies se soient en tout point soumises à leurs obligations et aient exécuté toutes leurs promesses au profit de la prospérité de la province.

Quand l'Ontario Paper Co. entreprit la construction de la ville et du moulin de Baie-Comeau, sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, il a été bel et bien reconnu par le gouvernement d'alors, et les gouvernements qui suivirent, que le moulin de Baie-Comeau n'était pas commercial et ne servait qu'à alimenter les éditeurs qui en étaient les propriétaires. De ce fait, on lui avait reconnu le droit de produire pour les besoins du "Daily News" et de la "Chicago Tribune", et pour

ceux-là seulement, dans les limites et proportions convenues dans les contrats. A cause de cette classification non-commerciale, le moulin s'est trouvé exempté des restrictions de vente que les manufacturiers-vendeurs décident de s'imposer eux-mêmes. Sur la foi de cet accord et à la suite d'un arrangement clair et précis, l'Ontario Paper Co. a investi des millions de dollars dans la province de Québec.

Et, voici que certains manufacturiers-vendeurs de l'industrie du papier-journal veulent, en dépit du fait que la compagnie s'est conformée en tout point aux contrats établis, forcer l'Ontario Paper Co. et son moulin de Baie-Comeau à se soumettre, sous la pression d'un acte du gouvernement, à la limitation du tonnage de production qu'on appelle contingentement et que l'industrie commerciale s'est imposée d'elle-même pour protéger ses propres ventes.

On peut voir un rapprochement de similarité entre cette tentative des industries du papier-journal de la province de Québec à l'égard d'une compagnie privée et la conduite du gouvernement du Crédit Social de l'Alberta qui a répudié ses obligations. Un fait curieux à constater nous force de reconnaître que les mêmes intérêts qui ont jeté les hauts cris à la suite de l'action de l'Alberta veulent aujourd'hui poser des actes équivalents en forçant la main au gouvernement de la province de Québec pour qu'il répudie les garanties et contrats admis légalement et justement de part et d'autre.

Communiqué.

AVIS

MM. J. A. Pineault et Gérard Michaud seuls autorisés à faire la perception pour notre journal, L'ECHO DU BAS ST-LAURENT, dans Rimouski.

Election municipale de la paroisse

Les élections municipales ont eu lieu lundi dans la partie rurale de la paroisse.

A la mairie, il y avait deux candidats, M. Alfred Dubé, ancien maire et ex-député provincial et M. Joseph Gagné.

M. Dubé a été élu par une majorité de 45 voix. Il y avait 274 électeurs.

M. Oscar Ross a été élu conseiller par une majorité de 8 voix au siège no. 5. Son adversaire était M. Samuel Roy. M. Arsène Michaud agissait en qualité de greffier de l'élection.

Nouvelle revue

"LA VOIX D'ELA CHARITE" est l'organe des Oeuvres de Notre-Dame de la Merci et des Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu. Cette revue est rédigée en collaboration; elle paraît tous les deux mois. L'abonnement payable d'avance, est de cinquante centimes par année, et le coût d'un exemplaire de dix centimes. On peut se la procurer en écrivant au directeur-propagandiste, 667 Boulevard Gouin, ouest, Montréal, en téléphonant à: DUPONT 1148, ou encore en s'adressant au Bureau de Propagande des Oeuvres, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, téléphone HARBOUR 8417.

L'Association des Amis de St-Damase

LISTE DES RECOMPENSES
Saint-Damase de Matane,
Le tirage des récompenses attribuées le 12 janvier 1941.

aux souscripteurs dans l'Association des amis de Saint-Damase pour l'année 1940, a été fait dimanche dernier, après la grande messe, au presbytère, devant MM. les Marguilliers, Geo. Jean, Joseph Sénéchal et Hubert Lépage.

Voici la liste des heureux gagnants:

1.—Premier prix \$25.00, billet no. 1314, Mlle Lucille Bélanger.

2.—Deuxième prix: \$15.00 billet no. 1509, M. l'abbé Théo. Desrosiers.

3.—Troisième prix: \$5.00, billet no. 625, M. Zéphir Couture.

Les CINQ prix de UN DOLLAR chacun ont été gagnés par M. Stanislas Bérubé, billet 717, Mme Pierre Bélanger, billet 1930, M. Henri Lavoie, billet 169, Mme Emélie Martin, billet 1020, Mlle Jeanne Paul Massé, billet 1878.

Monsieur le Curé J.-B. Beaupré, directeur de l'Association félicite les heureux gagnants et offre ses meilleurs remerciements aux nombreux et si généreux souscripteurs de l'Association des Amis de sa paroisse.

ST-DAMASE

Monsieur Alfred Bélanger, a été élu maire par une majorité de 30 voix sur son adversaire M. Delphin Carrier, ancien maire et Préfet du Comté de Matapédia.

Les conseillers élus sont: François Robichaud, Donat Bérubé, Joseph Bérubé, fils, Louis Béland, Luc Richard, Antoine Sénéchal, fils.

BIC

DECES

Le 12 est décédé à l'âge de 2 mois Marie-Georgette enfant de M. et Mme Alfred Bernard.

Le 13, à l'hôpital St-Joseph, Emile Hins, enfant de M. et Mme Isidore Chénard. Il fut inhumé à Bic le 15.

—Mme Donat Bérubé vient de nous quitter pour se rendre à l'Hôtel Dieu de Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Le club de hockey local s'est beaucoup renforcé cette saison car dans sa première rencontre avec le Luceville il a annulé au point de 2 à 2, et a même failli battre ce club qui l'avait battu à chaque rencontre l'an dernier.

Une autre rencontre eut lieu dimanche entre ces deux clubs. Cette fois le pointage fut de 3 à 1 en faveur de Luceville.

Incendie à St-Donat

L'immeuble de M. Josephat Michaud marchand de St-Donat a été la proie des flammes la semaine dernière. Les pertes s'élevèrent à une vingtaine de mille dollars.

Le feu s'est déclaré dans le courant de l'après-midi et s'est attaqué d'abord au deuxième étage de la résidence, puis au magasin. Vers minuit, les hangars et le garage formaient encore un brasier que les volontaires du village arrosaient avec de la neige. Le village de St-Donat ne possède pas de brigade de feu ni de pompes à incendies, ce qui rend difficile le travail.

Fort heureusement, le temps était calme dans la soirée, c'est ce qui a sauvé le village d'un grand désastre, car des constructions très importantes avoisinaient les propriétés du sinistré. On a réussi à sauver un peu de marchandises. Les assurances couvriront environ la moitié des pertes.

TROIS-PISTOLES

Un jeune homme a failli se geler à mort ici la semaine dernière. Il s'agit du fils de M. Hector Riou, industriel très connu. Le jeune Riou était parti en skis lorsqu'il fut pris de syncope causée par une indigestion aiguë. Il perdit connaissance et fut plusieurs heures dans la neige le long de la route avant qu'on le ramassât. Il avait déjà les membres raidis. Transporté en toute hâte chez le médecin, celui-ci dut le frictionner pendant plusieurs heures avant de pouvoir lui faire reprendre connaissance.

Ilest maintenant convalescent et cette aventure n'aura pas de suites graves.

NOUVELLE SOCIÉTÉ CHARTRE, Samson & Cie

avec bureaux à Montréal, Québec ET ROUYN

On annonce une nouvelle société à Montréal, à la suite du décès de M. Joseph-Arthur LaRue, C.A., membre-fondateur de la firme LaRue et Trudel et de Samson et Knight et Cie forment une nouvelle société en date du 1er janvier 1941 sous le nom de Chartre, Sanson et Cie, avec bureaux à Montréal, Québec et Rouyn.

Les associés seniors de cette nouvelle société sont MM. Maurice Chartre, Maurice Sanson, Jacques LaRue, A.-Emile Beauvais, Jean-Paul Gauthier, E.-H. Knight, G. Marceau et Léon Côté.

La nouvelle société occupera les mêmes bureaux à Montréal que l'ancienne société LaRue et Trudel.

Rivière du Loup

Décès.—Dimanche le 12 janvier est décédée à sa résidence Mme Vve Alphonse Langevin. Elle laisse dans le deuil ses fils: MM. Lauréat Langevin de Montréal, Joseph, Philippe, Léonce et Ernest Langevin de Rivière du Loup et une fille Mme François Thoral (Alphonsine). Elle laisse aussi plusieurs petits enfants. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-Patrice mercredi le 15 janvier. Nos plus vives condoléances.

Incendie.—Mardi vers 4 heures les pompiers étaient appelés à la résidence du Notaire Georges Côté où un incendie venait de se déclarer. M. l'abbé Philéas Roy curé de St-Patrice était le propriétaire de cette bâtisse située sur la rue Pelletier.

Fiançailles.—On annonce les fiançailles de Mlle Alice, fille de M. et Mme J. A. Grandmaison à M. Roger Fournier, de Trois-Pistoles, fils de M. et Mme Auguste Fournier de St-Ludger de Rivière du Loup.

Cour Criminelle.—Mre Valmore Bienvenue, avocat de Québec est actuellement à Rivière du Loup, où il plaidera deux causes à la Cour Criminelle. L'une pour meurtre et l'autre pour manslaughter.

GRANDE-BRETAGNE

L'Europe d'après guerre

Londres.—L'Europe de l'immédiate après-guerre sera tellement à bout de ressources qu'il faudra la secourir d'urgence. Aussi bien, pour étudier les possibilités d'un ravitaillement rapide des pays ruinés par l'invasion, le gouvernement britannique a récemment mis sur pied un comité que présidera Sir Frederick Leith-Ross. La tâche de ce comité sera de rétablir l'économie des grands pays producteurs d'Amérique qui, à cause de la guerre, ont accumulé des surplus considérables, et de secourir les millions de personnes qui, en Europe continentale, sont à la merci de la machine de guerre nazie. Une oeuvre de cette envergure n'aura de chance de réussir que le jour où cesseront les déprédations nazies, c'est-à-dire le jour où les Allemands seront refoulés à l'intérieur de leurs propres frontières. En attendant les grands problèmes que pose l'entreposage, le transport et la distribution de ces surplus, mais tout d'abord organiser les moyens de financer les achats considérables que comporte le projet.

NORVEGE

"Main Kampf" de Scandinavie

Oslo.—Un nouveau livre norvégien vient de paraître. Cet ouvrage porte le titre de "Quisling a dit" et on l'a décrit officiellement comme "un don fait au peuple norvégien par un homme qui est lui-même un don de Dieu à son peuple".

Quisling, qui a livré sa patrie à l'agresseur, le printemps dernier, tente d'imiter Hitler. Ses compatriotes n'y voient qu'un nouvel étalage de félonie.

HOLLANDE

Les tulipes comestibles

Amsterdam.—Les dévastations que les nazis ont effectuées dans les Pays Bas, l'été dernier, ont été suivies pendant plusieurs mois d'un pillage tellement bien organisé que les réserves alimentaires de Hollande sont maintenant épuisées. Le rationnement est excessif dans cet ancien pays de l'abondance où la cuisine avait toujours été généreuse. Aussi les Hollandais, pour satisfaire leur faim, cet hiver, sont-ils tentés d'assaisonner les bulbes de leurs belles tulipes, pour les manger tout comme des oignons. Mais, aux dernières nouvelles, ces horticulteurs-nés préfèrent jeûner plutôt que de faire leurs repas à même des plates-bandes qui sont les plus belles du monde lorsque revient le printemps.

Universités fermées

Leyde.—L'Université de Leyde, vénérable institution connue dans le monde entier vient d'être fermée, de même que la célèbre Ecole Technique de Delft. Le ministre de l'Education, des Sciences et de la Protection des

L'impôt sur le revenu

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, les personnes qui paient l'impôt sur le revenu auront l'opportunité de faire leurs paiements par versements, sans intérêt, selon la nouvelle que nous recevons du service de l'impôt sur le Revenu, Ministère du Revenu National. Ceci est un important progrès puisque l'impôt sur le revenu atteint maintenant un plus grand nombre de personnes que jamais. Près d'un million de Canadiens devront payer l'impôt sur le revenu cette année et ce nouveau plan a été établi non seulement pour aider les nouveaux contribuables, mais aussi ceux qui, payant l'impôt depuis quelque temps, ont vu cet impôt augmenter considérablement. Cela permettra aussi au contribuable de continuer d'acheter des certificats d'épargne de guerre et des bons de guerre.

Le plan est tout à fait simple. La première chose à faire est de vous assurer si vous êtes de ceux qui doivent payer l'impôt. Si vous êtes célibataire et n'avez personne à votre charge et que votre revenu, en 1940, a dépassé \$750, vous devez payer l'impôt sur le revenu. Si vous êtes marié, sans autre personne à votre charge que votre épouse, et que votre revenu, en

Petit courrier d'Europe

Arts dans le nouveau gouvernement nazifié de Hollande est un ancien professeur d'allemand à l'Université d'Amsterdam. Ce pédagogue du nom de van Dam a menacé les étudiants de "fermer d'autres universités" si "ils recommençaient leurs manifestations anti-nazies".

ALLEMAGNE

Prestige atteint

Berlin.—L'opinion publique s'inquiète ici des déboires italiens en Albanie et en Afrique du Nord. L'Allemagne vient d'y prendre l'un des plus irrésistibles arguments de sa propagande en 1940; elle qui avait prétendu que l'aide britannique à un pays envahi suffisait à consommer la perte de ce pays.

ITALIE

Une feinte qui a assez duré

Italie.—On se souvient qu'au début de la campagne italienne en Grèce, la propagande fasciste attribuait à une feinte stratégique les premiers revers subis par les Chémises Noires et les troupes d'élite à la frontière gréco-albanaise. L'opinion publique estime que la feinte a assez duré. L'historien grec Plutarque pourrait écrire comme dans sa vie d'Alexandre, l'expression savoureuse qu'on retrouve dans Anyot à l'effet que "les ennemis ne font plus semblant de reculer".

FRANCE

En perspective

Paris.—On annonce officiellement que la Foire de Paris se tiendra, au printemps du 17 mai au 2 juin 1941. Cette nouvelle de provenance allemande doit être prise pour ce qu'elle vaut. On sait que les nazis avaient fait une réclame tapageuse pour annoncer la reprise, en octobre 1940, de leurs communications maritimes avec l'Amérique. En Amérique du Sud, des agences de voyage réservaient des cabines à bord des paquebots de la Hamburg-Amerika Linie pour les touristes désireux de visiter l'"Allemagne victorieuse". Ces beaux voyages ont été décommandés.

PULGARIE

M. Boddan Filoff

Sofia.—Le voyage en Autriche de M. Boddan Filoff, président du conseil de Bulgarie, a été l'un des principaux événements de la semaine dernière. Cet homme d'Etat est un savant qui, en novembre 1938, avait de devenir ministre de l'Instruction publique, occupait la présidence de l'Académie des Sciences, la direction de l'Institut Archéologique bulgare, la présidence de la Mutuelle gréco-bulgare, le poste présidentiel du Pen Club de Bulgarie, celui du Comité national bulgare de Coopération Intellectuelle près la Société des Nations. Il est né le 10 avril 1873, à Stara-Zagora, en Bulgarie méridionale. "Mes travaux les plus importants parurent en français" déclara le printemps dernier cet auteur de plusieurs ouvrages sur l'archéologie.

1940, ait dépassé \$1500, vous payez l'impôt sur le revenu général. Si vous êtes une personne mariée ayant des enfants, on vous alloue une exemption de \$400 pour chaque personne à votre charge en plus des \$15000. Il faut se rappeler que la taxe de la Défense nationale n'apporte aucune exemption touchant l'impôt sur le revenu.

Pour rendre le paiement de l'impôt sur le revenu aussi facile que possible, le gouvernement a établi un plan de paiements par versements couvrant une période de huit mois. Pour tirer profit de ce nouveau plan, le premier versement doit être payé le ou avant le 31 janvier. Un tiers de l'impôt approximativement peut être payé en quatre versements mensuels, les deux autres tiers de l'impôt devant être payés durant la deuxième période de quatre mois.

Le service gouvernemental de l'impôt sur le revenu a consacré toute son attention à ce nouveau projet facile de paiements. Etendu sur une période de plusieurs mois, l'impôt ne devient pas un fardeau pour le contribuable, et ce projet fournit l'occasion à tous les citoyens de coopérer davantage avec le gouvernement dans son effort de guerre en achetant régulièrement des certificats d'épargne de guerre et des bons de guerre, au fur et à mesure qu'ils sont mis en circulation.

D'un Arôme Délicat
THE "SALADA"

L'Echo du Bas St-Laurent

Journal hebdomadaire

Fondée en 1933

Publié par l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

Prix de l'abonnement annuel : Au Canada \$1.00. Aux États-Unis, \$1.50

Directeur de la Rédaction: J. B. Côté.

Rimouski 17 janvier 1941

L'armistice de 1918

Suite

"Le général Weygand donne lecture des clauses principales des conditions de l'armistice (texte arrêté à Versailles le 4 novembre)".

Aussitôt après cette lecture, M. Erzberger prenait la parole pour demander que, dès à présent, les opérations militaires fussent arrêtées. Il invoquait pour cela l'état de désorganisation et d'indiscipline qui régnait dans l'armée allemande, l'esprit de révolution qui, avec la souffrance, pénétrait dans le pays. Il détaillait les difficultés qu'il avait éprouvées avec sa délégation à travers les armées allemandes et à franchir leurs lignes, où les ordres même pour faire cesser le feu, n'étaient plus exécutés qu'avec peine. Il voyait dans cet ensemble de circonstances l'invasion prochaine du bolchévisme en Allemagne, et quand l'Europe centrale serait envahie par ce fléau, l'Europe occidentale, disait-il, aurait la plus grande difficulté à s'en défendre. Seul l'arrêt des attaques alliées permettrait de rétablir la discipline dans les armées allemandes, et, avec l'ordre, de sauver le pays.

Je n'avais pas de peine à lui répondre : Au moment où s'entrevoient les négociations relatives à la signature d'un armistice, il est impossible d'arrêter les opérations militaires tant que la délégation allemande n'a pas accepté et signé les conditions qui sont la conséquence même de nos opérations.

Quant à la situation que M. Erzberger signalait dans les troupes allemandes et quant au danger du bolchévisme en Allemagne, c'était la maladie des armées vaincues, comme aussi des nations fatiguées et épuisées par la guerre. L'Europe occidentale saurait prendre des précautions pour s'en défendre.

Devant cette impossibilité de ma part d'acquiescer à la demande verbale de M. Erzberger, le général Winterfeldt demandait la parole.

"Il avait une mission spéciale à remplir de la part du haut-commandement et du gouvernement allemand. Il lut la déclaration suivante qu'il avait préparée :

"Les conditions de l'armistice, dont nous venons de prendre connaissance, nécessitent de notre part un examen attentif. Etant donné notre intention d'aboutir à un résultat, cet examen sera fait le plus rapidement possible; Il demandera un certain temps d'autant qu'il sera indispensable de prendre l'avis de notre gouvernement et du haut-commandement militaire.

"Pendant ce temps, la lutte entre nos armées va continuer et elle demandera forcément, tant parmi les combattants que parmi la population, de nombreuses victimes tombées inutilement à la dernière minute et que l'on aurait pu conserver à leurs familles.

"Dans ces conditions, le gouvernement allemand et le haut-commandement militaire ont l'honneur de revenir à la proposition qu'ils ont faite par leur radio-télégramme d'avant-hier, à savoir: que M. le maréchal Foch veuille bien consentir à ce qu'il soit fixé immédiatement et pour le front entier une suspension provisoire des hostilités, qui commencerait dès aujourd'hui à partir d'une certaine heure, et dont les détails très simples pourraient être arrêtés le plus tôt possible".

Le maréchal Foch répondit: "Je suis général en chef des armées alliées et représentant des gouvernements alliés. Les gouvernements ont arrêté leurs conditions. Aussi suis-je disposé à arriver à une conclusion et je vous aiderai dans la mesure du possible pour cela. Mais les hostilités ne peuvent cesser avant la signature de l'armistice".

Une fois la séance terminée, les délégués allemands font demander au maréchal s'il est possible de prolonger de vingt-quatre heures le délai de réponse, en raison du temps nécessaire pour faire parvenir les conditions à leur gouvernement.

Le maréchal leur fait connaître que, ce délai ayant été fixé par les gouvernements alliés et associés, il ne lui est pas possible de le modifier.

Les délégués allemands, après s'être entretenus en particulier, demandent l'envoi par sans-fil du télégramme suivant :

"Les plénipotentiaires allemands pour l'armistice, au chancelier de l'Empire, aux hauts-commissaires militaires et navals allemands :

"Les plénipotentiaires ont reçu vendredi matin, au grand-quartier-général des Alliés, les conditions de l'armistice, ainsi que la mise en demeure de les accepter ou de les refuser dans un délai de soixante-douze heures expirant lundi matin à 11 heures (heure française).

"La proposition allemande tendant à la conclusion immédiate d'une suspension d'armes provisoire a été repoussée par le maréchal Foch.

"Un courrier allemand, porteur du texte des conditions d'armistice, est envoyé à Spa, aucun autre mode de communication n'étant pratique. Prière d'assurer réception et de renvoyer le plus vite possible le courrier avec vos dernières instructions.

L'envoi de nouveaux délégués n'est pas nécessaire pour le moment.

"Signé: Erzberger".

Ce télégramme est envoyé à 11 heures 30.

Ils décident également d'envoyer le capitaine Helldorff comme courrier, pour porter au grand-quartier-général allemand le texte des conditions.

L'état-major du Maréchal prend ses dispositions pour assurer le transport et le passage à travers les lignes de ce courrier qui part à 15 heures.

Le comte Oberndorff, le général von Winterfeldt et le capitaine de vaisseau Vanselow demandent à avoir des entretiens particuliers avec le général Weygand et l'amiral Hope, dans le but d'obtenir pour les délégués allemands certains éclaircissements.

Ces entretiens ont lieu au cours de l'après-midi pour le comte Oberndorff et le général von Winterfeldt avec le général Weygand; pour le capitaine de vaisseau Vanselow avec l'amiral Hope. Ci-dessous le résumé de ces entretiens :

"Le comte Oberndorff a demandé, tout d'abord, si les alliés ont fixé des conditions aussi dures en vue d'accueillir l'Allemagne à la résure.

"Il est répondu que les Alliés font connaître les conditions auxquelles ils peuvent accorder l'armistice. Il n'y a dans leur intention rien de caché.

"Le comte Oberndorff demande ensuite si les Alliés n'ont pas l'intention de faire échouer l'armistice afin d'arriver de suite à des négociations de paix.

"Il est répondu que le maréchal Foch n'a à traiter et ne veut traiter ici que des conditions d'armistice.

Dans la suite de l'entretien avec le comte Oberndorff, comme au cours de l'entretien ultérieur avec le général von Winterfeldt, des questions sont posées au sujet des différentes conditions de l'armistice. Les idées ou arguments principaux, émis au cours de ces conversations par les délégués allemands, en vue d'obtenir des adoucissements à ses conditions, peuvent se résumer comme suit :

"L'Allemagne veut l'armistice. Si on est ici, c'est qu'il est impossible à l'Allemagne de faire autrement. On est donc sincère.

"L'armée allemande est aux prises avec des difficultés inouïes: fatigue des troupes qui combattent sans repos depuis quatre mois, relâchement de la discipline qui en résulte; embouteillage des routes et voies ferrées qui paralysent tout mouvement. Lui imposer des mouvements rapides, c'est l'empêcher de se remettre en ordre.

"L'armée allemande serait incapable, le voudrait-elle, de reprendre la lutte une fois l'armistice signé; il n'est donc pas utile de lui imposer des clauses par trop dures.

"Contre celles des clauses militaires qui concernent la livraison des armes, on ne proteste qu'au sujet de la livraison de 30,000 mitrailleuses; il n'en restera pas assez pour tirer, si c'est nécessaire, sur le peuple allemand.

"En effet, l'état intérieur est très grave en Allemagne, en révolution, infestée de bolchévisme. Il faut y maintenir l'ordre. C'est d'ailleurs l'intérêt des Alliés, pour éviter la contagion bolchévique comme aussi pour assurer la solvabilité de leurs débiteurs, car on s'attend à des demandes de réparation très importantes.

"Par suite, il est de l'intérêt de tous que l'armée allemande rentre en ordre en Allemagne et pour cela il faut étendre les délais accordés pour l'évacuation. Il s'agit d'accorder en plus, non pas des jours, mais des semaines.

"Enfin, l'Allemagne est menacée de famine: les clauses de l'armistice concernant le blocus et le matériel de chemin de fer sont inhumaines, parce qu'elles paralysent le ravitaillement de la population et causeront la mort de femmes et d'enfants.

"En résumé, il faut conserver à l'Allemagne une armée en ordre pour lui permettre de réprimer les troubles, et il faut l'aider à éviter la famine".

Il est répondu d'une manière générale que l'état de désorganisation dans laquelle se trouve l'armée allemande est le résultat de l'avance victorieuse des armées alliées depuis plus de quatre mois, et que le haut-commandement allié a le devoir de se garder, par les conditions de l'armistice, au minimum la possession de tous les avantages acquis.

En terminant ces entretiens, le général Weygand spécifie nettement :

1.—Que des entretiens particuliers, tels que ceux qui viennent d'avoir lieu, ne sont que des échanges de vues n'engageant pas les interlocuteurs et ayant simplement pour objet de donner aux délégués allemands les éclaircissements nécessaires pour leur permettre d'établir leurs demandes en connaissance de cause ;

2.—Que les questions en demandes qu'auront à faire les délégués allemands devront l'être par écrit.

Il est convenu qu'il en sera ainsi et qu'une note confidentielle sera adressée au général Weygand, qui examinera les questions qu'il y aurait lieu de soumettre au maréchal Foch (ceci afin d'éviter un premier examen de ces questions en séance plénière).

9 novembre.—La délégation allemande fait remettre, le 9, à 15 h. 45, au général Weygand, le texte des observations relatives aux conditions de

l'armistice avec l'Allemagne.

Ce texte est apporté par le comte Oberndorff et le général von Winterfeldt, qui reviennent sur les arguments exposés la veille, sans rien dire de nouveau qui vaille la peine d'être noté.

10 novembre.—Le texte de la réponse aux observations relatives aux conditions de l'armistice est remis aux délégués allemands le 10 novembre à 21 h. 30.

Le même jour à 18 h. 30, le maréchal Foch fait remettre la note suivante aux plénipotentiaires allemands :

Commandement en chef des armées alliées

G. Q. G. A. 10 novembre 1918.

"Aux termes du texte remis au maréchal Foch, les pouvoirs de MM. les plénipotentiaires allemands sont limités, pour conclure un accord, par l'acceptation du chancelier.

"Les délais accordés pour la conclusion d'un armistice expirant demain à 11 heures, on a l'honneur de demander si MM. les plénipotentiaires allemands ont reçu l'acceptation par le chancelier allemand des conditions qui ont été communiquées, et, dans le cas de la négative, s'il n'aurait pas lieu de provoquer sans retard une réponse de sa part.

"Par ordre, le général de division
"major général des armées alliées.
"Signé: Weygand".
(à suivre)

POINTES DE FEU

Ce sont décidément les Australiens qui récoltent la gloire en Afrique dans la grande bataille contre les légions italiennes. Mais, les soldats canadiens qui sont en Angleterre s'efforcent bien de faire parler d'eux à leur tour lorsque le moment sera venu de rencontrer l'ennemi.

Nous n'avons pas de peine à croire qu'ils feront preuve d'autant de bravoure que les Australiens et d'autant d'habileté dans l'attaque que leurs devanciers de la première grande guerre.

Les Allemands sont en train, paraît-il de démolir et de raser la fameuse ligne Maginot.

Ils rendent un excellent service aux Français en les exemptant de cette corvée: après la guerre ces fortifications seront inutiles puisque c'est le Rhin qui deviendra la frontière française à l'est, la seule frontière qui, d'après Foch, peut assurer la sécurité de la France.

Nous avons parmi nous une espèce de fanatiques qui nourrissent amoureusement trois haines: haine de la France, haine de l'Angleterre et haine des Juifs. Ils haïssent la France parce qu'ils se croient meilleurs catholiques qu'elle, ils détestent l'Angleterre parce que les Anglais persistent à ne pas se mettre à leur taille, et enfin, ils méprisent les Juifs parce que ceux-ci sont plus habiles et plus rusés qu'eux en affaires.

Cependant, ils ne feront pas le moindre effort pour essayer d'acquiescer à une onction de culture française, pour s'inspirer de l'énergie anglaise ou pour pratiquer la frugalité et l'économie des Juifs.

Ils aiment mieux se complaire dans leur médiocrité et rester dans la classe des sempiternels réclameurs. Mais, ils ont l'audace de se croire des apôtres patriotiques alors que la haine qu'ils cultivent avec tant de soin émane directement de l'hérésie naziste et n'a aucun lien de parenté avec le véritable patriotisme.

C'est de ce nationalisme dénaturé dont Mgr Julien, évêque d'Arras, disait "qu'il aboutit à une sorte de divinisation de l'Etat, selon la formule païenne".

M. Aberhart craint que l'en s'en aille vers la dictature, mais M. Aberhart n'a pas peur de la dictature quand c'est M. Aberhart qui est dictateur. Tartufe !

La conférence d'Ottawa a été torpillée. Personne n'en a été fort surpris car à peine était-elle ouverte qu'elle voguait déjà sur une mer houleuse, parsemée d'écueils et couverte d'ennemis bien armés. Elle était d'avance vouée au désastre mais ce sont deux démagogues notoires qui ont lancé les projectiles les plus dévastateurs, deux démagogues poussés par des motifs personnels: Hepburn, parce qu'il nourrit une animosité personnelle contre l'honorable M. King et Aberhart parce qu'il en veut au gouvernement fédéral d'avoir fait échec aux utopies du Crédit Social. Et voilà comment les questions d'intérêt national sont compromises de certains politiciens.

Le peuple allemand a aussi sa part de châtiment dans la guerre actuelle. Nul peuple écrasé par l'Allemagne ne subit de châtiment plus terrible. Des nations ont été réduites en esclavage mais le peuple allemand a été abaissé au niveau des animaux. C'est Nabuchodonosor mangeant de l'herbe. Le nazisme a dénaturé ce qui restait d'humain dans la mentalité allemande et il y a mis l'instinct de la bête.

L'Allemand s'apercevra-t-il de cette mystification colossale, pour briser le joug du National-socialisme avant que le dommage ne soit irréparable ? C'est douteux.

"Nous sommes tous d'accord sur le fait que seulement les objectifs militaires doivent être atteints. Écrivait récemment le Times de Londres, mais maintenant que les Allemands ont bombardé les réservoirs d'huile du Palais Buckingham, ne serait-il pas temps d'aller bombarder la base sous marine de Berchtesgaden ?

J. B. C.

Discours prononcé à la radio le soir du 1er de l'An par M. J. Alphée Poirier, député de Bonaventure

Bonsoir mesdames et messieurs,

Quelqu'un a dit ici à la radio le soir de Noël qu'il pouvait paraître un peu étrange d'offrir des vœux de bonheur dans des circonstances aussi tragiques et je partage cette opinion. Je n'en reste pas moins très attaché à notre vieille tradition d'échanger de bons souhaits à l'occasion du jour de l'an; et j'ai accepté avec un grand plaisir l'invitation du Poste C.R.N.C. de vous adresser la parole ce soir.

Mesdames et messieurs, mes chers jeunes gens, je vous souhaite donc à tous une bonne et heureuse année, la bénédiction de Dieu et de Paradis à la fin de vos jours. Je vous souhaite et je souhaite à tout le peuple canadien la paix au cours de l'année 1941. Non pas la paix à tout prix, mais la paix dans la victoire complète des alliés. La paix dans la liberté des peuples qui sont actuellement sous la férule des peuples totalitaires, la paix dans la justice complète telle que préconisée par le pape Pie XII et par les autorités religieuses de l'Angleterre. Je vous souhaite aussi la paix dans la société et la paix dans les familles et pour montrer ma bonne volonté de contribuer à l'obtention de cette paix je suis heureux de vous dire que le député de Bonaventure a donné des ordres à tous les contremaîtres qui ont exécuté des travaux publics pour le compte du gouvernement fédéral au cours des derniers six mois, d'employer les conservateurs comme les libéraux. Naturellement, la côte est dure à remonter; il y a si longtemps que ces travaux sont exclusifs, mais le temps de la guerre est un temps favorable au progrès de la véritable paix sociale; les conservateurs sont appelés à faire les mêmes sacrifices que les libéraux et nous devons nous acheminer vers une plus équitable distribution du travail.

Mes chers jeunes gens, permettez que je vous donne un conseil; Pourquoi ne profiteriez-vous pas du temps de guerre pour vous établir sur des terres, soit comme cultivateurs en achetant une terre abandonnée ou comme colons en défrichant un lot? Surtout, ne faites pas la bêtise de désertir la terre pour la ville sous prétexte que l'industrie s'est installée dans la ville. Ici je m'adresse à toute la population agricole de mon comté, les colons et les cultivateurs et je vous supplie de ne pas abandonner la terre durant la guerre; si vous le faites, vous le pleurez amèrement; après la guerre, les villes vont être surpeuplées et ce sera la misère. Profitez du temps de la guerre pour travailler plus que jamais à améliorer vos terres, à leur faire produire davantage et arrangez-vous pour vivre exclusivement de l'agriculture. C'est un de mes souhaits ce soir.

Mes biens chers amis, malgré la tristesse des temps, nous pouvons nous féliciter du magnifique esprit et de l'effort de guerre de notre comté. Nous avons l'orgueil et la fierté d'avoir fourni plus de mille soldats, marins et aviateurs volontaires, ce qui place notre comté parmi les premiers du pays.

L'enregistrement national s'est fait dans la paix et dans un esprit qui nous fait honneur.

Il y a malheureusement quelques rares exceptions qui répandent l'énervement et l'inquiétude: je désavoue publiquement ces colonnards; ces gens méprisables qui font de la critique injuste et malhonnête, qui inventent de

fausses nouvelles et des prédictions antipatriotiques, qui cherchent à jeter le public dans la peur et le désordre sont désormais surveillés par leurs concitoyens; qu'ils prennent garde, ils seront réprimés sans pitié.

Mesdames et messieurs, je veux dire avec quelle admiration nous contemplons l'héroïsme et la bravoure de l'Angleterre. Dans cette lutte titanessque où elle se dresse presque seule en face de la barbarie, l'Angleterre a fait oublier au monde tous les griefs qu'il avait contre elle; elle a mérité la louange de toutes les nations, elle est à se conquérir un prestige tel qu'il n'en fut jamais et si comme nous le croyons, sa justice est égale à son courage, elle ramènera dans le monde l'ère de paix et de prospérité que nous attendons après la guerre.

Quand à la France vaincue par l'Allemagne, elle a été foulée aux pieds et traînée dans la boue; sa merveilleuse tunique de lumière de science et de discipline a été mise en lambeaux. Mais la France a trop de grandeur d'âme pour rester là; elle se relèvera; elle vaincra elle-même ses persécuteurs et ses violateurs; elle secouera le joug; elle revêtra encore devant les nations de la terre sa tunique de gloire d'amour et de dévouement. Et ce jour là, de tous les peuples, du monde, c'est le cœur du peuple canadien qui battra le plus fort.

Mesdames et messieurs, je vous souhaite à tous, aux autorités civiles, aux jeunes comme aux vieux, à tout le monde de rester généreux et fort jusqu'à la fin de l'épreuve; nos ancêtres ont en rencontré bien d'autres: ils les ont surmontées; avec l'aide de la Di-

La paroisse de St-Valérien

Suite

LA MUNICIPALITE CIVILE

Extrait de l'assemblée des minutes de l'assemblée convoquée en vue d'élire les premiers conseillers et de l'Assemblée du Premier Conseil de la paroisse.

Province de Québec
Comté de Rimouski

Conseil de la Paroisse de St-Valérien

Je soussigné, Louis Napoléon Côté, dûment nommé pour présider la première élection de conseillers municipaux pour la paroisse de Saint-Valérien, par avis spécial de Monsieur Auguste Tessier, Préfet de la 1ère division du Comté de Rimouski, a, aujourd'hui le vingtième jour du mois de juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq à dix heures de l'avant-midi en la demeure de Monsieur Jean Moisan, dans la dite paroisse de St-Valérien, ouvert et tenu une assemblée des électeurs municipaux de la dite paroisse dans le but de procéder à l'élection de sept conseillers.

Après avoir donné lecture de la commission, de l'avis de convocation de l'assemblée et des certificats de publication y opposés, j'ai requis les électeurs présents de vouloir choisir et nommer sept personnes dûment qualifiées pour remplir la charge de conseillers municipaux pour la dite paroisse de St-Valérien, j'ai alors reçu les propositions suivantes par écrit, j'ai ensuite proclamé élus Conseillers, les Messieurs Auguste Lavoie, Michel Pa-

par Mlle Berthe Hudon

rent, Michel Bélanger, Jean Moisan, Charles Beupré, Napoléon Blais et Polycarpe Beupré, élus conseillers municipaux pour la dite paroisse de St-Valérien.

Signé: Louis Napoléon Côté.

Province de Québec
Comté de Rimouski

Municipalité de la Paroisse de Saint-Valérien

A une assemblée générale du Conseil Municipal de la paroisse de St-Valérien, tenue le lundi, le 3ème jour du mois d'août 1885, conformément aux dispositions du code Municipal de la Province de Québec et le conseil formant quorum, et pour différentes raisons le Conseil procède immédiatement à la nomination d'un autre conseiller pour remplacer la vacance sur motion, de Monsieur Michel Bélanger appuyée par Auguste Lavoie que Monsieur Louis Beupré soit élu conseiller.

Sur motion de Monsieur Michel Bélanger, appuyée par Chrlès Beupré il est résolu, que Monsieur Jean Moisan soit élu maire ou la dite municipalité.

Sur motion de la part de Auguste Lavoie, secondée par Jean Moisan, résolu que Michel Tardif soit engagé Secrétaire-Trésorier à 20 piastres par année. Le conseil étant ajourné.

Signé: Jean Moisan, Maire.

Michel Tardif, sec-trés.

Contresigné: (à suivre)

LA MANCHE A LA NAGE

Prend beaucoup d'air, Adolph, la traversée est longue



"Published by the courtesy of the Chicago Tribune"
Coutoiaie du "Chicago Tribune".

LES SERPENTS DU BASUTOLAND

Parmi les dangers que rencontre le Missionnaire durant ses tournées apostoliques, celui des serpents venimeux n'est pas le moindre. Le Sud de l'Afrique, sans être aussi riche que les Indes ou l'Amérique tropicale en serpents venimeux, peut se vanter d'en avoir une collection assez variée. Le Basutoland, bien que dénué de forêts et sujet à des froids plutôt sévères, ne fait point exception à cette règle.

On y rencontre deux ou trois sortes de couleuvres ordinaires, des couleuvres d'eau, trois sortes de cobras, le piffadder, la vipère, l'aspic, et bon nombre d'autres espèces dont le nom escute, ou indigène, nous est seul connu.

Quelques-uns de ces reptiles ne sont pas venimeux, mais la plupart des autres le sont et certaines espèces sont même extrêmement dangereuses, puisque la piqûre du piffadder peut tuer un bœuf ou un cheval en moins de dix minutes, et celle du cobra n'est guère moins redoutable.

Bien qu'on fasse, de temps à autre, la rencontre de ces hideuses créatures, elles sont heureusement plus de peur que de mal. Les missionnaires ne doivent pas mesurer outre mesure de ces animaux, car les serpents sont parfois victimes parmi leurs bestiaux, et surtout parmi les chiens de garde, dont l'esprit querelleur amène forcément des représailles, ils ont toujours respecté le missionnaire lui-même.

L'après-midi il y eut des cas où se produisirent des accidents graves. Tel fut le cas de l'un de nos premiers missionnaires qui, le matin, en se réveillant, trouva enroulé sur sa poitrine un beau serpent, et des plus venimeux, qui était grimpé sur le lit à la faveur des ténèbres. Que faire en cette occurrence? Le moindre mouvement pouvait irriter le reptile et causer un accident. Le missionnaire prit le parti d'attendre, et bientôt, en effet, le serpent gèle sans doute par la lumière du jour quitta de sa propre initiative cette place confortable et se retira dans les ténèbres.

Un autre missionnaire rentrait un jour chez lui à la tombée de la nuit lorsqu'il aperçut, sur le seuil de la porte, un objet droit et allongé qu'il prit pour un manche d'outil: "Ces Basuto, dit-il, en parlant de ses propres domestiques, ne pourront jamais apprendre à remettre les outils", et ce disant, il écarte brusquement d'un coup de pied l'objet, cause de son mécontentement. Mais voilà, ô merveille, que le manche d'outil, projeté à deux mètres de distance, se change, comme la baguette d'Aaron, en un serpent qui sifflait pour protester contre le mauvais traitement qu'il reçoit. Le missionnaire, s'arrêtant et s'armant d'une bêche, eut vite fait de mettre fin à ces protestations mais le coup de pied donné au reptile aurait pu avoir une tout autre conséquence.

Il arrive parfois, en effet, que la rencontre de ces hideuses créatures a des conséquences beaucoup plus graves. Telle est cette aventure que nous a racontée autrefois un vieillard du Basutoland, appelé Fakou.

C'était aux environs de l'année 1853, à l'époque de la guerre entre Moshese

et la tribu des Batlokwa, commandée par Sekoniela. Notre indigène revenait de Natal, où il avait été envoyé par Moshese auprès d'un Zoulou.

Arrivé au pied des montagnes du Drakensberg, il apprend que les Batlokwa sont campés dans le col par où il doit passer. Afin d'éviter cette rencontre inopportune, il va prendre un chemin détourné qui remonte une gorge sauvage garnie d'arbrisseaux et de hautes herbes.

Soudainement il se sent piqué à la jambe et ressent comme l'effet d'une brûlure intense. Bientôt ses membres s'engourdissent, tout son corps est enflé, et sa respiration devient hâletante. L'un de ses compagnons s'empresse d'aller chercher du secours chez les Batlokwa, tandis que l'autre surveille les progrès de la maladie. Le corps devient comme paralysé, les membres se refroidissent, et bientôt la mort aura accompli son œuvre.

Afin de ne pas perdre de temps précieux, le serviteur resté auprès du mourant déjà commence à entourer celui-ci d'une rangée de grosses pierres afin de lui procurer un tombeau provisoire.

Or il y avait à cette époque, chez les Batlokwa, un médecin sorcier très renommé à cause des cures remarquables qu'il opérait. Ce fut lui que le chef Sekoniela envoya au secours de Fakou, disant: "Bien que les Basuto soient en état de guerre avec nous, cet individu est notre hôte; nous devons l'aider et le protéger". En arrivant, le médecin sorcier trouva que le malade respirait encore faiblement. Il s'empresse de lui ouvrir la bouche et de lui faire avaler une portion qui produit un fort vomissement mêlé de sang noir. Ensuite il lui donne à boire du lait, et le malade peut être transporté à domicile pour y être soigné.

La guérison fut relativement rapide. Durant la convalescence, Fakou et son bienfaiteur passaient des heures entières à raconter leurs aventures, les combats auxquels ils avaient assisté, et leurs voyages à travers l'Afrique du Sud, car tous les deux avaient parcouru les pays qui s'étendaient du Zambèze à Natal et à la colonie du Cap. Parmi beaucoup d'autres incidents le médecin sorcier raconta qu'un jour de l'année précédente, il n'avait échappé à la mort que par l'effet d'une chance extraordinaire.

Pendant la déroute de leur armée il s'était vu poursuivi par l'un des guerriers basutos, une sorte de géant qui l'aurait sûrement attrapé et mis à mal s'il n'avait rencontré par hasard une manière de fourmilière dans laquelle il s'était caché.

Durant ce récit le convalescent avait gardé son attitude calme, mais son cœur battait avec une vigueur extraordinaire, car le guerrier de haute taille qui avait poursuivi le médecin des Batlokwa, après le combat, n'avait jamais pu comprendre comment cette proie s'était échappée.

Soixante ans plus tard, le vieux Fakou, âgé de près de cent ans, disait en terminant ce récit: Cet incident me cause une telle impression que je n'ai jamais eu le courage d'en parler, même aux gens de ma famille; mais toi, qui es mon prétre, je ne puis rien te cacher; et puis, je suis chrétien maintenant et je vois que c'est la divine Providence qui m'a empêché de mettre à mort ce guerrier ennemi, afin qu'il put me sauver la vie à moi-même quelque temps après.

François Laydevant, O.M.I., Missionnaire au Basutoland, Afrique. Reproduit de "Les Missions franciscaines".

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Journal voué exclusivement à la défense des intérêts religieux, moraux et économiques de la région du Bas St-Laurent.

Publié à Rimouski par l'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée, 222 rue St-Germain.

Paraissant chaque vendredi.

Prix de l'abonnement:

Canada \$1.00—États-Unis \$1.50
Tiroir Postal 120

POUR VOS IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES ADRESSEZ-VOUS

L'Imprimerie Générale de Rimouski, Ltée

Maison fondée en 1899.

LA PLUS GRANDE IMPRIMERIE À RIMOUSKI et
LA MIEUX OUTILLÉE.

Possède machine à régler, peut exécuter
n'importe quel ouvrage, tels que:

RELIEURS À FEUILLETS MOBILES, LIVRES, DE
COMPTABILITÉ, DE COMMANDES, etc.

LETTRES de FAIRE-PART, EN-TÊTES de LETTRES,
CIRCULAIRES, AFFICHES, CARTES de VISITE, etc., etc.

VENEZ NOUS CONFIER VOS COMMANDES EN
TOUTE CONFIANCE.

Imprimerie Générale de Rimouski

LIMITÉE

222 Rue St-Germain-Est

C. P. 538

RIMOUSKI, P. Q.

Tél. 31.

Baptêmes, mariages et séputures à Rimouski

1 déc.—Marie, Alice, Noella, enfant de Raoul Dionne et d'Adrienne Lévesque. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Michaud.

2 déc.—Marie, Georgette, Jacqueline, enfant de Georges Nadeau et d'Allice Fournier. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Bte Fournier.

3 déc.—Marie-Françoise, Bernadette, enfant de Lionel-Léopold Marquis et de Catherine Lynch. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Martin.

3 déc.—Marie, Jeannette, enfant d'Emile Gagné et de Marie-Jeanne Charrette. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Lavoie.

5 déc.—Joseph-Marius, enfant de Léopold Lévesque et de Marie-Jeanne Gagné. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Gagné.

6 déc.—Joseph-Jacques-Urbain, enfant de Louis-Philippe Roy et d'Yvonne D'Astous. Parrain et marraine: M. et Mme Réginald Bélanger.

8 déc.—Marie-Géraldine, Solanges, enfant de Gérard Bouchard et de Germaine Poirier. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Martin.

8 déc.—Joseph-Aubert, Jean-Claude, enfant d'Aubert Bossé et d'Yvette Joncas. Parrain et marraine: M. et Mme David Tudeau.

11 déc.—Joseph-Hugues, enfant de Léonidas Dion et d'Allice Canuel. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Chamberland.

16 déc.—Marie-Géraldine, Bernadette, enfant d'Emile Mignault et de Germaine Litalien. Parrain et marraine: M. Gérard Mignault et Mlle Lina Côté.

17 déc.—Marie, Ghislaine, Diane, enfant d'Alphonse Vignola et de Marie-Anne Rioux. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Rioux.

18 déc.—Joseph, Jean-Claude, enfant de Charles-Eugène Langlais et de Gilberte Santerre. Parrain et marrai-

ne: M. et Mme Jean-Baptiste Plourde. 20 déc.—Joseph, Charles, Jean-Hugues, enfant de Charles-Edouard Lavoie et de Cécilia Ruest-Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Lavoie.

22 déc.—Joseph, Auguste, Raymond, enfant de Léopold Derooy et de Marie-Andréa Martin. Parrain et marraine: M. Edmond Martin et Mlle Irène Martin.

22 déc.—Georges-Henri, enfant de Georges Morissette et de Léda Ouellet. Parrain et marraine: M. Léonard Ouellet et Mlle Cécile Ouellet.

23 déc.—Jean-Jacques, Antoine, enfant de François Dumais et de Doris Tanguay, M. et Mme Antoine Dumais.

23 déc.—Marie, Jeanne, Monique, Cécile, enfant d'Arthur Gendreau et de Lucie Labrie. Parrain et marraine: M. et Mme Louis-Philippe Poudrier.

24 déc.—Marie-Thérèse, Noella, enfant de Paul Marquis et de Marie-Laurie Desrosiers. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Desrosiers.

25 déc.—Joseph, Noël, Claude-Aurélien, enfant de Roméo Gagné et de Thérèse Bellavance. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Gagné.

29 déc.—Joseph, Léonard, Alphonse, enfant d'Alphonse Chassé et d'Yvette Lavoie. Parrain et marraine: M. et Mme Adéodat Lavoie.

29 déc.—Marie-Marthe, Nicole, enfant de Joseph, Alfred Pineau et de Marie-Rose Tanguay. Parrain et marraine: M. et Mme Georges D'Auteuil.

29 déc.—Marie-Jacqueline, Thérèse, enfant de Paul-Emile Larue et de Blanche Larue. Parrain et marraine: M. Gabriel Deschênes et Mlle Thérèse Lavoie.

30 déc.—Joseph-Gilles, Renaud, enfant d'Adélard St-Laurent et de Marie-Anne Gendron. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-François Gendron.

MARIAGES

9 déc.—Joseph-Stanislas Sirois a épousé Mlle Juliette Tremblay.

11 déc.—Joseph Guy a épousé Madeleine Brisson.

21 déc.—M. Hector Tremblay a é-

pousé Mlle Odette Brisson.

26 déc.—M. Maurice Ouellet a épousé Mlle Cécile Leblond.

31 déc.—M. Joseph-Fabien Léves-

que a épousé Mlle Adrienne Langlois.

SEPULTURES

11 déc.—Joseph Rousseau époux de Delima Arsenault décédé à l'âge de 65 ans.

30 déc.—Joseph Davis, enfant de Harry Forest décédé à l'âge de 4 mois.

ST-SIMON

Décès.—Mlle Béatrice Rioux postulant chez les Sœurs du Saint-Rosaire à Rimouski est décédée ces jours derniers après quelques semaines de maladie. Elle laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme Philippe Rioux ainsi que plusieurs frères et sœurs. Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

Vacances de Noël et du Jour de l'An.

Mesdemoiselles Simonne, Jeannette Bernier, Georgette Gauvin, Adrienne Gaudreau, Albertine Gauvin, Fernand Belles-Isles et Aline Gagné sont retournées à l'Ecole Normale après avoir passé d'agréables vacances dans leurs familles.

Messieurs Romuald Thibault, Gratien et Gérard Bélanger, Gustave Dionne, Léopold Thibault et Léopold Caron sont retournés au Séminaire.

Va et vient.—Mesdemoiselles Germaine Rioux, Céline Bélanger et Jeannette Lévesque institutrices à Saint-Marcellin étaient dans leurs familles à l'occasion des fêtes.

Mlle Marie-Rose Bernier E.G.M. à l'Hôpital St-Joseph du Précieux Sang de Rivière du Loup était chez ses parents M. et Mme Emmanuel Bernier à l'occasion des fêtes, de même que Mlle Simonne Gagné, E.G.M. qui était chez ses parents M. et Mme Ignace Gagné.

—Mlle Adrienne Caron de Québec

était chez ses parents M. et Mme Alphonse Caron pendant le temps des fêtes.

—Mlle Adrienne Gauvin de St-Fabien Madeleine Gauvin de Rimouski ont passé le temps des fêtes chez leurs parents M. et Mme Emile Gauvin.

—M. et Mme Joseph Roy de Saint-Octave étaient de passage chez M. et Mme Ignace Gagné à l'occasion du Jour de l'An.

—Mlle Jeanne D'Arc Thibierge d'Am qui passera un mois parmi nous.

—Madame Thimothée Gagnon de St-Arsène était chez ses parents M. et Mme Thomas Belles-Isles à l'occasion du Jour de l'An.

—M. et Mme Albert Jean de Mont-Joli ont rendu visite à leurs nombreux parents à l'occasion des fêtes.

—Mlle Olivine Gaudreau de Saint-Fabien était chez ses parents M. et Mme Johnny Gaudreau à l'occasion du Jour de l'An.

—Mlle Aurore Gaudreau institutrice à St-Francoise et Mlle Thérèse Lavoie institutrice à Saint-Médard ont passé le temps des fêtes dans leurs familles.

—M. Zénon Caron de Val-Brillant et M. L. René Caron de St-Hélène ont rendu visite à leur sœur gravement malade, Mme Thomas Thibault ainsi qu'à leur frère et sœurs.

—(M. Joseph Deguise est revenu parmi nous après un séjour d'un mois et demi à Montréal).

SAINTE-LUCE

M. l'abbé Ls de G. DeChamplain du Séminaire d'Ottawa est venu passer ses vacances dans sa famille après huit ans d'études au Scholastic St-Joseph des Pères Oblats à Ottawa. M. l'abbé DeChamplain a rendu visite à son grand père M. Herménégilde Sirois, son oncle M. Willie Sirois de Mont-Joli, aux Révérends Pères Oblats de Mont-Joli, accompagné du Père Bertrand O.M.I. Il visita le Sanatorium de Mont-Joli. Il est retourné le 6 janvier à l'Université d'Ottawa.

VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU

COMMENT? QUAND?

OÙ? QUI? COMBIEN?



Il n'est guère de citoyen canadien — homme ou femme — qui ne devra supporter sa part du fardeau des frais de guerre cette année. On comptera un million de nouveaux contribuables. Le Gouvernement tient à la disposition des contribuables dont l'impôt sur le revenu est considérablement augmenté un plan de budget personnel.

On demande aux Canadiens de contribuer de bon gré à la poursuite de la guerre. En payant régulièrement votre impôt sur le revenu, vous faites votre part pour accélérer la production du matériel de guerre et nous rapprocher du jour de la victoire. Établissez le montant de votre impôt et prenez vos dispositions pour vous acquitter ponctuellement.

Prenez le moyen le plus facile: payez par versements et économisez des intérêts. Conservez cette page à titre de renseignement.



QUI PAYE L'IMPÔT SUR LE REVENU?

Si vous êtes célibataire sans charges de famille et si votre revenu a excédé \$750 en 1940, vous êtes assujéti à l'impôt général sur le revenu.

Si vous êtes marié sans charges de famille et si votre revenu a excédé \$1500 en 1940, vous êtes assujéti à l'impôt général sur le revenu.

Si vous êtes marié et si vous avez des enfants, vous avez droit à une exemption de \$400 par enfant ou petit-enfant à votre charge en plus de l'exemption de \$1500.

NOTE.—Outre l'impôt général sur le revenu, votre revenu est assujéti à l'impôt de la Défense Nationale, sans exemption si vous êtes célibataire et si votre revenu dépasse \$500 ou si vous êtes marié et si votre revenu excède \$1200.



COMMENT PAYEZ-VOUS?

Vous pouvez acquitter votre impôt sur le revenu de trois manières:

1. La présente manière: Au moins un tiers de votre impôt doit être versé le 30 avril et le solde, avec intérêt à 5% à partir du 30 avril, le 31 août. Sur tout solde dû après le 31 août, le taux d'intérêt sera de 8%.

2. La manière proposée: En huit versements mensuels sans intérêts. Pour profiter des avantages de ce plan, le premier versement doit être fait le 31 janvier ou avant. Vous devez payer au moins un tiers de votre impôt, tel qu'évalué, en quatre versements mensuels égaux, en janvier, février, mars et avril, à savoir 1/12 de votre impôt au cours de chacun de ces mois. Les deux autres tiers devront être acquittés en quatre versements mensuels égaux, en mai, juin, juillet et août, à savoir 1/6 de votre impôt au cours de chacun de ces mois. (Ces dispositions figureront dans la loi amendée).

3. La manière recommandée: Cette méthode, qui ne sera pas inscrite dans la loi, est d'une grande simplicité. Elle consiste en huit versements mensuels égaux, sans intérêts, à partir du mois de janvier.

Pour profiter du plan de versements mensuels sans intérêts, il faut effectuer chaque paiement à l'échéance ou avant, autrement le solde impayé après le 30 avril sera grevé d'intérêts.

EXEMPLE DE PAIEMENT PAR VERSEMENTS SANS INTÉRÊTS

Si votre impôt tel qu'évalué est de \$60.00, vous en payez le tiers (\$20.00) en quatre versements (\$5.00 chacun) et les deux autres tiers (\$40.00) en quatre versements (\$10.00 chacun). Vos paiements se répartissent donc ainsi:

Le 31 janvier ou avant	Le 30 février ou avant	Le 31 mars ou avant	Le 30 avril ou avant
\$5	\$5	\$5	\$5
Le 31 mai ou avant	Le 30 juin ou avant	Le 31 juillet ou avant	Le 31 août ou avant
\$10	\$10	\$10	\$10
\$60 = \$60			

On vous recommande, toutefois, de payer votre impôt en huit versements mensuels égaux de \$7.50 chacun — \$60.00.

Vous vous procurerez dans les bureaux de postes, aux succursales des banques ou au bureau de l'inspecteur de votre district des formules pour le paiement de l'impôt par verse-

ments. Ces formules préviennent toute erreur. Vous pouvez, cependant, remettre vos versements dans une lettre ordinaire en indiquant exactement vos nom et adresse et en indiquant clairement s'il s'agit de l'impôt provincial ou de l'impôt fédéral.

COMBIEN PAYEZ-VOUS? L'impôt général sur le revenu frappe votre revenu net, moins les exemptions.

Si vous êtes célibataire, votre exemption est de \$750. Donc, si votre revenu total est de \$1000 vous devrez payer un impôt sur \$250. L'exemption pour une personne mariée est de \$1500 plus \$400 pour chaque enfant ou petit-enfant à charge. Donc, si vous êtes marié, si vous avez deux enfants, et si votre revenu total est de \$2600, votre exemption totale est de \$2500 plus \$800 pour chaque enfant, soit \$3300 en tout. Vous payez donc l'impôt sur \$300.

Palements: Pour acquitter votre impôt, vous pouvez expédier par la poste, à l'inspecteur de l'impôt sur le Revenu du district où vous demeurez, un chèque, un mandat postal ou un mandat d'argent, payables au Receveur Général du Canada. Envoyez bien habilement en inscrivant votre nom en entier afin de prévenir toute erreur. N'envoyez pas d'argent ou de timbres-poste sous enveloppe.

TAUX DE L'IMPÔT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pour un célibataire: 2% du revenu total, s'il excède \$600 et ne dépasse pas \$1200.

3% du revenu total, s'il excède \$1200.

Pour une personne mariée: 2% du revenu total, s'il excède \$1200, moins une remise de \$8.00 pour chaque enfant ou petit-enfant à charge.

Pour 1940, l'impôt frappe la moitié du revenu et la remise est de \$4.00.

Renseignements Supplémentaires On peut se procurer des renseignements supplémentaires, y compris la brochure sur l'impôt de la Défense Nationale et les formules nécessaires, chez l'inspecteur de votre district.

Ces formules sont à votre disposition. La formule T.1 Spéciale est destinée aux personnes qui ne sont pas en affaires et dont le revenu ne dépasse pas \$5000. Les autres doivent utiliser la formule T.1 et les cultivateurs la Formule T.1A. Les propriétaires d'entreprises doivent remplir, outre la Formule T.1, la formule E.P.T.1, relative à l'impôt sur les excédents de bénéfices, le 30 avril prochain ou avant.

IMPORTANT Pour tout contribuable assujéti à l'impôt sur le revenu. Pour bénéficier des avantages des versements sans intérêts

Le contribuable devra faire son premier paiement au plus tard le 31 janvier et s'acquitter ensuite ponctuellement.



DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, DOMINION DU CANADA MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL

HON. COLIN CLARK,
Ministre du Revenu National

C. FRASER ELLIOTT,
Commissaire de l'impôt sur le Revenu

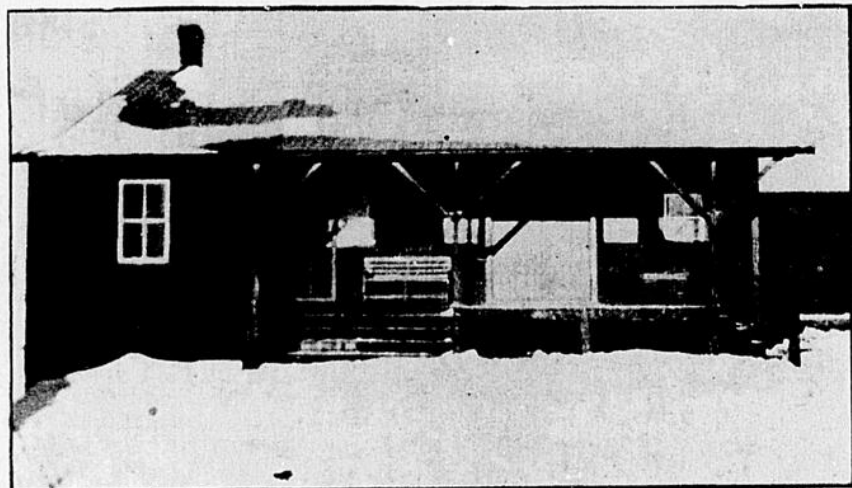
POUR LA FERME ET LE FOYER

Brillants succès d'une société coopérative

Il s'agit de la Société Coopérative Agricole de Mont-Joli. Organisée en 1929 sous l'empire de l'ancienne loi, cette société a fonctionné avec difficulté jusqu'en 1932. La cause de ses difficultés résidait dans le manque de capitaux et l'insuffisance de compréhension des principes de la coopération chez ses membres. Rien de surprenant à cela: ces organismes souffrent généralement de ce mal au début car il faut toujours quelques années d'étude et d'expérience avant que les membres comprennent bien leurs devoirs et apprécient leurs possibilités d'action.

Cependant la Coopérative de Mont-Joli traversa rapidement la période critique du début: un petit groupe de cultivateurs bien déterminés à promouvoir leurs intérêts et les intérêts de l'agriculture, en général, se mirent résolument à la tâche. Aidée et guidée par M. J. B. Millette, alors agronome de comté et maintenant, agronome régional du District No. 7, de M. Romuald Belzile, officier de la Coopérative Fédérée, de M. J. N. Albert, agronome régional et de M. Aug. Beauharnois, cultivateur de Ste-Angele et président, la réorganisation de la société fut faite sous l'empire de la loi de 1930. 25 membres donnèrent leur adhésion. Le déficit de l'année 1932 était de \$1627.86. En 1933, sur un chiffre d'affaires de \$20821.62, la société accusait un surplus net de \$800.00. En 1934, le surplus était de \$1406.98 sur un chiffre d'affaires de \$30954.18; en 1935, les opérations se chiffraient au montant de \$34880.93 avec un surplus de \$2270.10. Le succès de la société devenait évident et assuré.

En 1936, le chiffre d'affaires atteignit la somme de \$55647.40 avec un surplus de \$3423.32. En 1937, chiffre d'affaires de \$60916.17, surplus \$3651.28; en 1938, nouvelle augmentation appréciable: les affaires montent à \$68238.



Entrepôt de la Coopérative de Mont-Joli

a \$75168.49 avec un surplus net de \$6303.90. En 1940, elle accepta de nouveaux membres portant ses effectifs à plus de 100 membres; son chiffre d'affaires monta à \$100212.14 et ses profits bruts à \$8069.89.

Dès 1938, grâce à son excellente administration et au dévouement d'un gérant parfaitement qualifié, M. Antoine Gagnon, engagé en 1932, la société avait atteint une situation financière qui lui permettait de payer sa première ristourne, soit \$75.00. C'était peu, si l'on veut, mais cette ristourne constituait la preuve, si l'on compare cette somme au surplus de cette année-là, \$4500.25, que la société était en bonne posture financière.

La ristourne versée en 1940 dépasse le montant de \$1000.00 et une forte somme a été portée au fond de réserve. A moins d'événements incontrôlables, la société ne peut que marcher vers de nouveaux sommets. Elle est solidement établie; ses finances sont bonnes et elle possède un nombre suffisant de membres pour lui permettre de contribuer au progrès agricole de la région.

La Coopérative Agricole de Mont-Joli expédiait en 1936, du bétail pour un montant de \$6313.80 mais en 1940, ses expéditions atteignaient \$29752.51 et elle importait pour ses membres pour \$33000.00 d'engrais alimentaires, plus de \$11000.00 d'engrais chimiques; elle vendait pour près de \$12000.00 de pommes de terre classifiées et \$5600.00 d'avoine de semence produite par ses membres.

Elle possède un entrepôt à marchandises et la machinerie nécessaire à la 80 avec un surplus de \$4500.25. Les cultivateurs qui s'étaient, jusque-là, désintéressés du développement de cette société, commencèrent à donner des signes d'intérêt évident. La société porta

son chiffre d'affaires l'année suivante, classant les patates de même qu'un outillage perfectionné pour la sélection des grains de semence.

Il convient de mentionner qu'au cours des années difficiles du début qu'a traversées la Société elle fut aidée par la Société Coopérative Fédérée de Québec dans la consolidation de ses finances. Cette dernière surtout ne lui ménagea pas les conseils. De plus, les directeurs et le gérant, M. Gagnon, ne manquèrent aucune occasion de se renseigner. Il est juste de mentionner aussi que les agronomes intéressés, de même que M. J. R. Belzile, gérant de la succursale de Québec de la Fédérée n'ont pas ménagé leurs peines pour faire progresser cette société. Son succès les comble de satisfaction.

L'agronome actuel, M. Camille Côté, donne une attention particulière à cette coopérative. Il nous communique que les directeurs songent à améliorer leurs entrepôts et à augmenter le nombre de leurs membres. En effet, il y a encore dans son territoire d'action, environ 60 cultivateurs qui pourraient devenir membres. Ce chiffre constitue les 3/8 de la population agricole de ce territoire.

La Société Coopérative de Mont-Joli a progressé parce que les cultivateurs ont compris que la coopération agricole était le moyen le plus efficace de manutention rémunératrice de leurs produits; elle a travaillé au contrôle de la manutention des produits agricoles sans en oublier les exigences de la préparation pour le marché. Elle a classifié les pommes de terre, les grains de semence, exercé le contrôle de la qualité des engrais chimiques nécessaires aux diverses cultures de ses membres, de même que le contrôle des engrais alimentaires appropriés à l'alimentation du cheptel des fermes, particulièrement de ceux servant à

l'élevage du porc, lequel progresse en qualité.

Nul doute qu'un tel exemple sera une source d'inspiration pour les sociétés voisines et les incitera à désirer d'obtenir les mêmes résultats en mettant en pratique les mêmes méthodes d'action.

Dans l'après-midi du 29 décembre, malgré l'humide température, toute la population de Chandler faisait fête. Les principaux citoyens de la localité, ayant à leur tête M. le Dr Gérard Daignault, faisaient "La Guignolée", en faveur des nécessiteux de la paroisse.

L'entrain, la bonne entente, l'union parfaite dirigeaient toutes les énergies, tout comme dans les premiers temps du Christianisme l'on pouvait dire: "Ils n'ont tous qu'une seule âme et qu'un seul cœur."

On voulait dans cette randonnée évoquer les beaux gestes du bon "vieux temps"; aussi fallait voir tous ses messieurs, professionnels et industriels, accompagnés de leurs amis ou entraînés par eux, tenir à prendre place dans la procession organisée au profit de nos souffreteux. Quel beau défilé de voitures traînées par des chevaux harnachés pour la circonstance. Nos messieurs, en costume du terroir: capot d'étoffe, ceinture flechée faisaient honneur au peuple canadien-français.

Une belle délégation de chanteurs scouts, sous la direction de R. P. Leblanc, eudiste; un magnifique groupe de chanteurs paroissiaux, sous le con-

duite du dévoué Dr J. V. Allard, agrémentaient la procession par leurs chansons d'antan: "Vive la Guignolée", "Halte-là les Guignoleurs sont là". Rien ne manquait pour augmenter l'entrain de chacun: tambours, cymbales, flûtes, etc, tout apportait cette note de gaieté et appelait à la charité; aussi, les chariots destinés à recevoir, les aumônes en nature ne tardèrent pas à se combler en même temps que l'argent donné enrichissait les tire-lignes.

Si la charité doit être de tous les instants, assure Mgr Baunard, il fait bon avouer qu'à Chandler elle est à la page; les actes de nos bonnes gens en font foi. Notre peuple gaspésien est un peuple généreux et charitable, en toute circonstance il ne manque pas d'ouvrir la main pour répandre les bienfaits de la charité à plus malheureux que lui. S'il est un peuple généreux et fidèle, il est aussi un peuple croyant; la suite de notre récit en fait foi. Au cours de la procession, en passant devant l'église paroissiale, M. l'organisateur ordonna un arrêt de toutes les voitures et alors sur son siège conventionnel, tous, d'une même voix et d'une même âme, entonnèrent le "CREDO DU PAYSAN".

"Je crois en Toi, Maître de la nature, Semant partout la vie et la fécondité. Dieu tout puissant, qui fis la création, Je crois en ta puissance, je crois en ta bonté".

La randonnée terminée, tous se dirigèrent vers la salle destinée à recevoir les produits abondants. Les murs de la prière portaient en évidence les inscriptions: "Bienvenue et merci" "Welcome and thanks".

Semblables à de gentilles abeilles, un groupe de jeunes demoiselles avaient tenu à faire leur part de dévouement en ce jour de charité c'était joliment de voir offrir gâteaux, cafés, liqueurs, douceurs, cigares et cigarettes aux bons messieurs Guignoleurs. Elles n'ont pas manqué d'ajouter à l'entrain, de chacun et d'accueillir tous ces généreux bienfaiteurs avec la grâce qu'on leur connaît.

Le R. P. Bouvier, curé de la paroisse, avait bien voulu se rendre au point de ralliement pour saluer tous les messieurs, ses bons paroissiens et donner à chacun, au moment du départ de la procession, la monnaie-porte-chance que tous appréciaient hautement.

Quand tous furent réunis dans la vaste salle, nous avons entendu ce bon Père Curé remercier premièrement la religieuse (Sœur de la Providence) directrice de l'Oeuvre des pauvres et des malades dans la paroisse de Chandler, nous l'avons entendu exalter son dévouement et encourager son peuple à l'aider et à la soutenir dans son travail quotidien.

Avec quels termes élogieux n'a-t-il pas remercié les messieurs organisateurs, les généreux bienfaiteurs, enfin tous ceux qui de n'importe quelle façon ont contribué au succès et à l'embellissement de cette fête inoubliable.

Au R. P. Curé, au bon Père vicaire, aux messieurs, aux amis-bienfaiteurs, à tous sans exception, la Direction de l'Oeuvre des Pauvres et des Malades, par sa plume, lance son plus recon-

naissant MERCI. Sa prière supplie le Dieu des Pauvres de donner à tous ce qui fait le BONHEUR de la terre, assurant le BONHEUR DU CIEL. Ce BONHEUR? mot magique qui court sur toutes les lèvres en ces premiers jours de l'année, sa RECONNAISSANCE vous le souhaite et tisse pour VOUS les plus beaux rêves, telle une légère broderie sur la trame du DEVOIR.

Puissent tous ses vœux se réaliser: bonheur réel, durable, bonheur surnaturel, lui-même semence, promesse, gage du bonheur éternel.

Bonne et Heureuse Année! LE PARADIS A LA FIN!

Voilà sa religieuse prière, prière qui porte toujours bonheur à qui la reçoit et à qui l'offre quand elle est émanée d'un cœur sincère.

Commentaires du marché

VOLAILLES VIVANTES

Poulets et poules

La demande est active et les arrivages régulièrement absorbés. Les prix demeurent fermes.

VOLAILLES ABATTUES

Poulets et poules

Arrivages plutôt restreints. Bonne demande et prix fermes.

Dindes abattues

Maintenant que la période des fêtes est terminée, la demande est beaucoup plus limitée. Toutefois, les stocks disponibles ne seraient pas très considérables et une offre assez modérée devrait contribuer à soutenir les prix assez stables.

Oies abattues

Très peu d'arrivages et prix fermes.

OEUFS

Montréal et Québec

Depuis quelques jours, les arrivages courants ont considérablement augmenté. Bien qu'une récente demande pour l'exportation vers l'Angleterre en ait absorbé une quantité assez substan-

tielle, on signale encore que les offres excèdent la demande domestique immédiate.

Prévoyant une demande assez régulière pour fins d'exportation, ce marché est, cependant, un peu plus soutenu aux prix actuels.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec

Légers arrivages. Marché ferme et les prix ont tendance à se raffermir.

PORCS LIVRES ABATTUS

Montréal et Québec

Marché stationnaire et peu de variation à noter dans les prix.

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente, notre marché au beurre a affiché peu d'activité durant cette dernière semaine écoulée. Le volume des transactions s'est donc continué ralenti et, à la suite d'une liquidation un peu plus pressée, nous avons à rapporter une légère baisse dans les cotes.

Suivant l'Office National de la Statistique, la production canadienne de beurre en décembre dernier a augmenté de 291,066 livres comparativement à la production de décembre 1939.

On note une augmentation dans toutes les provinces, sauf en Ontario et en Nouvelle-Ecosse. Dans la Province de Québec, l'augmentation sur 1939 est de 43,966 lbs., soit 1.7%.

On 1er janvier 1941, les stocks en entrepôt par tout le Canada se totalisaient à 33,594,182 lbs comparativement à 41,531,024 lbs à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 8,236,842 lbs sur 1940.

Lundi avant-midi, le 13 janvier 1941, les prix du beurre no 1 pasteurisé reclassifié, au gros, variaient de 34 1/2c. à 34 3/4c. la livre et le beurre frais de 34c. à 34 1/2c. la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien permet de maintenir ce marché dans un état stable.

REVUE DE LA SEMAINE ET COMMENTAIRES

La tendance à la baisse qui s'était manifestée en ces derniers 15 jours a été définitivement enrayée cette semaine, grâce à la reprise des exportations actives d'œufs sur la Grande-Bretagne. Nous disions la semaine dernière que des négociations pour la vente des œufs en Grande-Bretagne avaient été entreprises et que les résultats de ces négociations seraient connus aujourd'hui. Il semble que l'on ait fait ces ventes en quantité suffisante pour absorber tout le surplus qui existait actuellement et le marché a réagi en conséquence.

Le développement du commerce d'exportation a aidé à prévenir la nouvelle baisse de prix et les prix ont même remonté dans certains cas, comme par exemple à Montréal et à Toronto. Quant à savoir si cette hausse sera maintenue, c'est une autre affaire. A Montréal la semaine dernière, le prix comptant des œufs de la Catégorie A Gros était de 25c; hier il était monté à 26 1/2 et à 27c. mais aujourd'hui, un nouveau fléchissement s'est produit et il est tombé à 25c. Au vendredi correspondant de l'année dernière, le 12 janvier, les cours de Montréal étaient à 22 et 23c.

PRIX DE REMISE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE

Semaine finissant le 11 janvier 1941

VEAUX ABATTUS

Engraisés au lait

Bons 15c.
Moyens 12c.

POULES ABATTUES

A-5 lbs et plus 20c.
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c.
B-5 lbs et plus 18c.
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c.
C-5 lbs et plus 15c.
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs 14c.

POULETS ABATTUS

A-6 lbs et plus 26c.
B-6 lbs et plus 24c.
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs 23c.
C-6 lbs et plus 21c.
C-5 lbs jusqu'à 6 lbs 20c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Pesanteur 100 lbs à 160 lbs 10c.
Pesanteur 160 lbs à 175 lbs 9 1/2c.

PORCS RECUS VIVANTS

Classification établie après l'abatage

Sur base du bacon—Pesanteur chaude 11.25

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 6 janvier 1941 inclusivement

No 1 pasteurisé 34c.
No. 1 non pasteurisé 33 1/2c.
No. 2 33c.

FROMAGE

Semaine finissant le 7 janvier 1941 inclusivement

BLANC COLORE
No. 1 13 3/4c. No. 1 13 3/4c.
No. 2 13 1/4c. No. 2 13 1/4c.
No. 3 12 3/4c. No. 3 12 3/4c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

OEUFS

A—Gros 35 1/4c.
A—Moyens 23 1/4c.
B— 21 1/4c.



J. W. SIROIS

Commerçant de chevaux
MONT-JOLI

Propriétaire du Rond de Courses.
Chevaux d'Ontario, vendus garantis. Belles juments pour cultivateurs et aussi chevaux trotteurs à vendre.



J. L. POIRIER

COMMERCANT DE CHEVAUX
MONT-JOLI, P. Q.

Toujours en mains un assortiment de chevaux de travail, de voiture. Chevaux trotteurs. Vendus garantis. Une visite est sollicitée.



JOS. ST-ONGE

Commerçant de chevaux
Foin, paille, grain.

Machines agricoles, arraches-soucs, poëles et laveuses électriques. Entrepôt de Frost and Wood.

MONT-JOLI

Cité Rimouski.

Avis amical aux marchands détaillants

VOULEZ-VOUS AUGMENTER VOS VENTES. ADRESSEZ-VOUS A UN EXPERT QUI A FAIT SES PREUVES.

Albert Langlois

ORGANISATEUR DE VENTES

RIMOUSKI, P. Q.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 13 janvier, 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS

B 1-135-175—Bacon. Prix de base. Vendus vivants. Nourris et abreuvés. 8.10-8.25c. Par camions. On offre 8.35. par camions 8.50 Traies 5c 6c. Vendus abattus \$11.15c.

Prime A ou Select, 140-170 lbs. Poids chaud abattu. \$10.00.

Rabais déductions—B2 125-135 lbs 50c B 3 (176-185 lbs) \$1.50.

C 1 et C 2 120-175 lbs \$1.00. C 3 (176-185 lbs) \$2.00.

D-1 et D 2 120-175 lbs \$1.50. D 3 176-185 lbs \$2.50.

Légers 119 lbs et moins \$1.50. Légers, moins de 100 lbs \$2.00.

Pesants 186-205 lbs \$3.00. Extra pesants 206-220lbs \$2.50 du 100 livres.

Demi castrats. Coupe de \$4.00 par tête.

Meurtris. Coupe de \$2.00 par tête.

VEAUX DE LAIT

Choix 11.50-12.00

Bon 10.50-11.00

Moyen 9.50-10.50

Commun 8.00-9.00

D'herbe 5.00-5.50

BOUVILLONS

Choix 8.75-9.25

Bon 8.25-8.75

Moyen 7.25-8.25

Commun 5.00-6.50

AGNEAUX DE PRINTEMPS

Lots mélangés 8.50-9.00

MOUTONS

Bon 5.00-5.50

Commun 3.00-3.50

TAURES

Choix, type à boucherie 7.00-7.50

Bonne 6.00-6.50

Moyenne 5.00-6.00

Commun 4.00-4.50

VACHES

Choix Type à boucherie 6.00-6.50

Bon 5.00-5.50

Moyen 4.25-4.75

Commun 4.00-4.25

TAUREAUX

Choix Type à boucherie 6.00-6.50

Bon 5.00-5.50

Moyen 4.25-4.75

Commun 4.00-4.25

FORMULE D'ABONNEMENT

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
RIMOUSKI, P. Q.

Veuillez donc inscrire mon nom sur vos listes d'abonnés pour la période suivante:

Du au

J'inclus la somme de /100 (\$

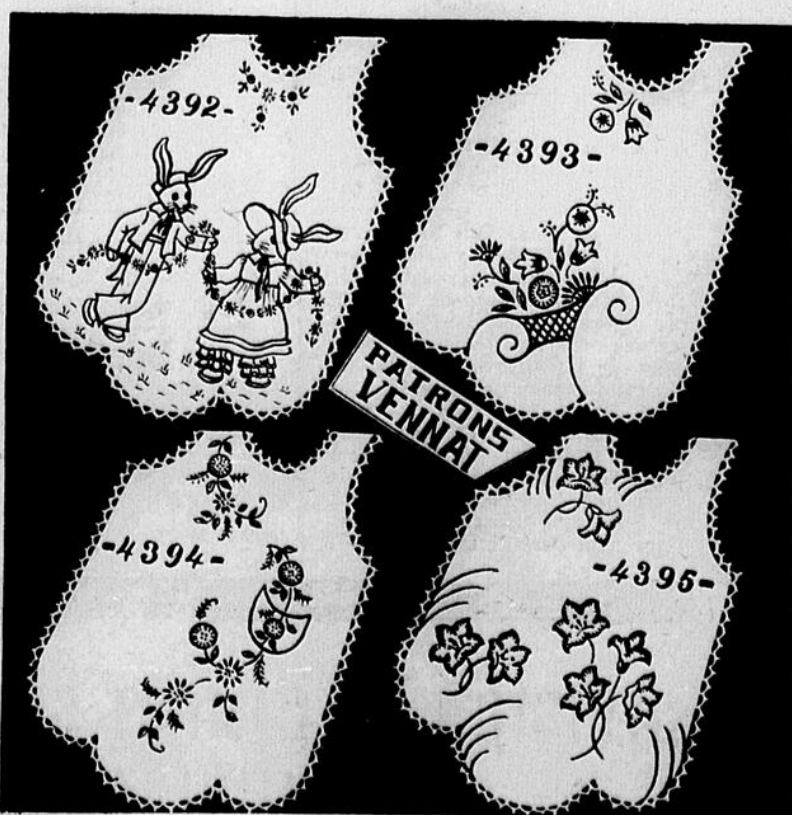
Nom

Adresse

Prix de l'abonnement \$1.00 par année au Canada

\$1.50 aux Etats-Unis.

TABLIERS D'ENFANTS pour 6 à 8 ans.
Chacun à tracer au crayon 18c. perforé 50c, au fer chaud 25c. Etampé sur coton jaune 2 qualités 20c ou 30c, sur broadcloth de couleur rose, jaune, vert ou bleu 30c. Coton à broder 15c. dentelle pour garniture 10c.



LA PLUS GRANDE GUERRE

Ecrit spécialement pour l'Echo du Bas St-Laurent
SOIXANTE-QUATORZIÈME SEMAINE (par AUGUSTE GALIBOIS)

Le genre de législation désirée par le président Roosevelt pour faire des États-Unis un "arsenal pour la démocratie" a induit les observateurs les mieux renseignés à penser qu'une lutte ardente pourrait bien être livrée cette semaine au Congrès américain. Le bill tel qu'introduit par l'Administration Roosevelt autoriserait le Président à manifester pour les Alliés ou à leur procurer à bon compte tout le matériel de guerre dont ils auraient besoin, ou à transférer de l'armée ou de la marine américaine à tout pays étranger qu'il désignera toutes espèces de matériel à sa discrétion, s'il croit qu'en agissant ainsi il pourra aider à la défense des États-Unis.

À la Conférence de la presse, tenue vendredi, le Président a déclaré que Dieu savait qu'il ne désirait pas des

pouvoirs aussi étendus que ceux qu'il contenait le bill en question, mais il fit remarquer que quelqu'un devait être investi de ces pouvoirs pour obtenir une exécution plus rapide des articles de son programme.

Un de ces derniers après-midi, vers la fin de la semaine dernière à Londres, la vaste organisation des "Pilgrims", créée pour favoriser la coopération anglo-américaine, recevait à dîner les hommes politiques les plus éminents de la Grande-Bretagne.

Un fauteuil présidentiel se trouvait Lord Derby, maintenant âgé de 75 ans. Nous l'avions connu en 1918, à l'Hôtel Militaire de Saint-Cloud, alors qu'il n'en avait que cinquante-deux, et qu'il occupait le poste d'ambassadeur britannique à Paris. Près de lui se trouvaient l'honorable Winston Churchill et Lord Halifax, le nouvel ambassadeur anglais à Washington aux côtés du chargé d'affaires américain, Herschell V. Johnson, représentant les États-Unis en Angleterre, en l'absence d'un ambassadeur régulièrement désigné.

Ce dîner était offert à l'occasion du départ pour Washington de Lord Halifax sur un navire de guerre britannique. Pour exprimer les vœux et les bons souhaits de ces membres éminents de la politique britannique et de tout le peuple anglais, M. Winston Churchill se leva à l'heure des toasts et prononça un discours qui fit sensation. Ce discours fut court, mais il fut remarquable par la lumière fulgurante qu'il projeta sur la mission de Lord Halifax en Amérique.

"La tâche de notre nouvel ambassadeur en Amérique, déclara M. Winston Churchill, est aussi importante qu'aucune de celles que la monarchie britannique ait jamais confiée à un citoyen anglais depuis l'existence du plus âgé d'entre nous". Du succès de cette mission de Lord Halifax dépendra l'avenir du monde entier et tous les espoirs d'une civilisation meilleure.

Alors le premier ministre britannique lança une nouvelle surprise pour souligner l'importance avec laquelle son gouvernement considère l'ambassade anglaise à Washington. "Non seulement le Gouvernement Britannique envoie aux États-Unis son Secrétaire des Affaires Étrangères pour remplir le poste resté vacant par la mort de Lord Lothian, dit M. Winston Churchill, mais nous conservons encore Lord Halifax à notre Ministère de la Guerre. Si, en aucun temps, Lord Halifax doit revenir en Angleterre pour une consultation quelconque, il pourra retrouver ses fonctions et ses responsabilités de ministre de la Couronne".

"Lord Halifax", ajouta le premier ministre nous quitte pour aller remplir son poste aux États-Unis et il part du centre même de nos conseils. Et jusqu'à son départ il continuera d'assister aux assemblées de notre cabinet de guerre".

Ainsi M. Churchill révéla son plan qui placera effectivement un membre du Gouvernement Britannique à Washington. Virtuellement, comme membre du Gouvernement Britannique, disent les experts, Lord Halifax aura le pouvoir de prendre des décisions qu'aucun autre ambassadeur n'aurait pu prendre avant d'avoir consulté Londres. Sur ses épaules reposent les responsabilités d'avoir à guider les relations anglo-américaines en une période tragique qui doit fixer le cours de l'histoire du monde.

Pendant que la Grande-Bretagne souhaitait officiellement "bon voyage" au Vicomte Halifax, les Anglais et, au fait, tous les autres peuples du monde restaient dans l'attente et se déclaraient fort anxieux de voir comment et jusqu'à quel point les États-Unis allaient remplir leur promesses de donner une aide illimitée aux nations engagées dans un meurtrier conflit contre des agresseurs sans foi.

La promesse d'une aide totale a été exprimée en termes catégoriques au début de la semaine dernière par le président Roosevelt lui-même dans son message personnel aux deux chambres, message qui fut ensuite communiqué au monde entier à l'aide de la Radio. Ce message présidentiel était la communication annuelle requise du Président en fonctions sur "la situation de l'Union", c'est à dire sur les conditions dans lesquelles se trouve l'État.

Ce message fut lu par M. Roosevelt lui-même dans la Chambre remplie de représentants, de sénateurs, de membres du Cabinet, de membres du corps diplomatique et de quelques invités. Il fut solennellement reçu et écouté. Il y eut des applaudissements fréquents, mais parmi ces applaudissements on sentait une note particulière qui indiquait chez les législateurs une préoccupation grave et un souci croissant.

"Les États-Unis", déclara M. Roosevelt, se sont engagés à donner un appui total à tous les peuples résolus à vivre, partout où ils se trouvent, et qui résistent à l'agression et qui, par le fait même, tiennent la guerre éloignée de notre hémisphère; les États-Unis sont également liés à cette politique que des principes de moralité et le sentiment de notre propre sécurité ne nous permettront jamais de consentir à une paix dictée par les agresseurs, acceptée et empressée par les partisans de l'apaisement.

"Ce qu'on avait besoin pour dévaliser cette politique", dit M. Roosevelt "c'était une augmentation rapide et effi-

cace dans la production d'armes de guerre".

"Conséquemment", ajouta-t-il, je demanderai au Congrès de m'accorder des appropriations nouvelles considérablement augmentées et l'autorisation de poursuivre l'exécution du plan déjà commencée de fabriquer toujours et toujours plus de munitions et de produire des réserves d'approvisionnement de guerre de toute nature pour les envoyer ensuite à ces nations qui sont aujourd'hui en guerre contre les peuples agressifs. Ces nations n'ont pas besoin d'hommes; elles ont besoin de milliards et de milliards de dollars d'armes et de munitions diverses pour se défendre".

"En mettant ce programme en exécution", affirme M. Roosevelt "nous ne serons aucunement intimidés par les menaces des dictateurs. Quant au paiement de ces articles", dit-il, nous serons remboursés après un délai raisonnable qui suivra la fin des hostilités avec des matériaux de même nature, ou, selon nos désirs et à notre choix, avec des objets de plusieurs sortes que ces pays produisent généralement et dont nous avons besoin".

"Pour réaliser ce programme", dit le Président, nous devons tous nous préparer à faire des sacrifices". Alors, dans les années futures que nous cher-

chons à rendre viables et sûres, nous pourrions envisager un monde nouveau fondé sur les quatre libertés essentielles que réclame l'humanité: liberté de parole; liberté de culte; liberté de l'homme en face du besoin d'existence; liberté de son âme en face de la peur et de la terreur, qui, toutes deux, auront disparu". Magnifique discours, en somme!

Ce matin, lundi, le 13 janvier 1941, les journaux ne nous ont rien appris de bien nouveau. Les opérations britanniques dans la région de Tobruk en Libye ont été rapportées comme se poursuivant toujours d'une façon satisfaisante, sans être du tout retardées par la défense italienne. Les Anglais encerclent ce port d'Afrique au milieu d'un duel intense de l'artillerie. Les avions de la Royal Air Force patrouillent toute la côte de la Libye aussi bien que Derna et font rapport qu'il n'y a pas de troupes du Duce en mouvement nulle part. Les autorités britanniques ont établi officiellement que les pertes italiennes en morts, blessés et capturés le mois dernier (décembre) dépassaient 80,000, dont 3,500 officiers de tous grades.

Dans l'Albanie, les affaires militaires du Duce ne vont guère mieux. Elles vont même plus mal, pourrait-on dire.

NOS PAROISSES

CABANO

Nomination des conseillers

Paroisse
Les conseillers suivants ont été élus à l'unanimité ce sont : MM. Alfred Tremblay, Evariste Bérubé, réélus et M. Luc Leclerc, ce dernier en remplacement de M. Joseph Bérubé, conseiller sortant.

Le conseil du village aura sa nomination et élection (s'il y a lieu) au mois de juillet de chaque année, d'après un règlement nouveau.

Statistique paroissiale
Population : 2527 âmes.
465 familles, 2042 communicants.
485 non communicants.
Naissances : 86—Garçons 45, filles 41.
Sépultures : 26—Adultes, 15, Enf. 11.

Goutet
Une partie très intéressante a été jouée le 12 courant par 2 clubs locaux : Vétérans contre Jeunes joueurs et le résultat a été—Vétérans 4, Jeunes 0.

St-André de Restigouche

Mariage

Le 2 janvier a été béni en notre église le mariage de Mlle Orpha Turcotte, fille de M. Joseph Turcotte à M. Omer Dufour de St-Alexis, fille de M. Auguste Dufour. Les nouveaux époux font un voyage en Abitibi et résideront à Québec dès leur retour.

Nous leur offrons, nos meilleurs vœux de bonheur.

Va et vient

M. Jean-Marie Beaulieu étudiant au Séminaire de Rimouski, est retourné à cette institution après avoir passé les vacances de Noël dans sa famille.

Mlle Thérèse Ouellet est retournée au Couvent de Carleton.

MM. Georges Cyr, Isidore Leblanc, sont revenus de Trinité Bay où ils travaillaient depuis quelque temps.

Baptême

M. et Mme Gaudios Vallières (Armance Lapointe), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph Roger. Parrain et marraine : M. Rosario Lapointe et Mlle Gertrude Lapointe, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Anaclet

Décès.—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Ouellet, citoyen bien connu de la paroisse et des environs, il est décédé subitement mardi dernier, le 7 janvier à Luceville en revenant de son travail au moulin de M. Odilon Saint-Laurent, où il travaillait depuis plus de cinq ans.

Le défunt était âgé de 60 ans et 4 mois. Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie-Louise Huard, trois fils et quatre filles : Gérard et Albert sont deux au service du pays en Angleterre, et Maurice, ses filles : Mme Martial Vignola, Rose-Anne, Mme Charles-E. Heppell, Carmelle et Mlle Thérèse et Agnès Ouellet.

Ses gendres : MM. Martial Vignola et Charles Heppell, ses frères, M. l'abbé Albert Ouellet, curé de St-Valérien, Édouard, de Montréal, Jean-Baptiste et Antoine du Lac-au-Saumon, et Anaclet de St-Anaclet, ses sœurs : Mme M. de St-Philomène des SS. du St-Rosaire, Mère Marie de St-Joseph de l'Eucharistie, fondatrice du Couvent des SS. du Clergé, Lac-au-Saumon, Mme Vve Calixte Rousseau, Salem, Mme Vve J.-Bte St-Laurent de Causapscal et Mlle Adrienne Ouellet de St-Valérien, ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Philippe Huard, Mme Vve Joseph Huard de Ste-Odile M. et Mme J.-Bte Huard de Kapuskasing, Ontario; Mme Vve Xavier Poirier de St-Anaclet et M. et Mme Ulric Gagnon de Luceville. Son service fut chanté vendredi le 10 janvier en l'église paroissiale à 9 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Joseph Perron et le service chanté par son frère, M. l'abbé Albert Ouellet assisté de M. l'abbé David D'Auteuil, curé du Sacré-Coeur et de

NOS PAROISSES

CABANO

Nomination des conseillers

Paroisse
Les conseillers suivants ont été élus à l'unanimité ce sont : MM. Alfred Tremblay, Evariste Bérubé, réélus et M. Luc Leclerc, ce dernier en remplacement de M. Joseph Bérubé, conseiller sortant.

Le conseil du village aura sa nomination et élection (s'il y a lieu) au mois de juillet de chaque année, d'après un règlement nouveau.

Statistique paroissiale
Population : 2527 âmes.
465 familles, 2042 communicants.
485 non communicants.
Naissances : 86—Garçons 45, filles 41.
Sépultures : 26—Adultes, 15, Enf. 11.

Goutet
Une partie très intéressante a été jouée le 12 courant par 2 clubs locaux : Vétérans contre Jeunes joueurs et le résultat a été—Vétérans 4, Jeunes 0.

St-André de Restigouche

Mariage

Le 2 janvier a été béni en notre église le mariage de Mlle Orpha Turcotte, fille de M. Joseph Turcotte à M. Omer Dufour de St-Alexis, fille de M. Auguste Dufour. Les nouveaux époux font un voyage en Abitibi et résideront à Québec dès leur retour.

Nous leur offrons, nos meilleurs vœux de bonheur.

Va et vient

M. Jean-Marie Beaulieu étudiant au Séminaire de Rimouski, est retourné à cette institution après avoir passé les vacances de Noël dans sa famille.

Mlle Thérèse Ouellet est retournée au Couvent de Carleton.

MM. Georges Cyr, Isidore Leblanc, sont revenus de Trinité Bay où ils travaillaient depuis quelque temps.

Baptême

M. et Mme Gaudios Vallières (Armance Lapointe), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph Roger. Parrain et marraine : M. Rosario Lapointe et Mlle Gertrude Lapointe, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Anaclet

Décès.—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Ouellet, citoyen bien connu de la paroisse et des environs, il est décédé subitement mardi dernier, le 7 janvier à Luceville en revenant de son travail au moulin de M. Odilon Saint-Laurent, où il travaillait depuis plus de cinq ans.

Le défunt était âgé de 60 ans et 4 mois. Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie-Louise Huard, trois fils et quatre filles : Gérard et Albert sont deux au service du pays en Angleterre, et Maurice, ses filles : Mme Martial Vignola, Rose-Anne, Mme Charles-E. Heppell, Carmelle et Mlle Thérèse et Agnès Ouellet.

Ses gendres : MM. Martial Vignola et Charles Heppell, ses frères, M. l'abbé Albert Ouellet, curé de St-Valérien, Édouard, de Montréal, Jean-Baptiste et Antoine du Lac-au-Saumon, et Anaclet de St-Anaclet, ses sœurs : Mme M. de St-Philomène des SS. du St-Rosaire, Mère Marie de St-Joseph de l'Eucharistie, fondatrice du Couvent des SS. du Clergé, Lac-au-Saumon, Mme Vve Calixte Rousseau, Salem, Mme Vve J.-Bte St-Laurent de Causapscal et Mlle Adrienne Ouellet de St-Valérien, ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Philippe Huard, Mme Vve Joseph Huard de Ste-Odile M. et Mme J.-Bte Huard de Kapuskasing, Ontario; Mme Vve Xavier Poirier de St-Anaclet et M. et Mme Ulric Gagnon de Luceville. Son service fut chanté vendredi le 10 janvier en l'église paroissiale à 9 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Joseph Perron et le service chanté par son frère, M. l'abbé Albert Ouellet assisté de M. l'abbé David D'Auteuil, curé du Sacré-Coeur et de

Rhumes de Poitrine, Toux



S'il y a de l'irritation des bronches supérieures, de la toux, des douleurs ou de la constriction musculaires, Maman, soulagez ses souffrances par un "massage VapoRub" perfectionné. Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, pénétrant plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant.

...commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub. Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, l'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

St-Benoit Abbe

Statistiques, 1940.—Baptêmes, 53, mariages 0, sépultures 1, dont aucune grande personne. Population, 901 âmes.

Marguillier.—M. Alfred Beaulieu a été élu marguillier en remplacement de M. Magloire Morin, sortant de charge.

Maire.—M. Adélard Berger, marchand a été élu maire par acclamation. MM. Willie Pelletier, Téléphore Dubé, Raoul Morin ont été élus conseillers.

Dames Fermières.—A la dernière réunion des Dames Fermières on procéda aux élections annuelles du Bureau de Direction. A été élue présidente Mme Georges Lavoie, Vice-Présidente Mme Chs Eugène Lévesque, secrétaire Mme Rodrigue Perron, Bibliothécaire Mme Adélard Berger, conseillères Mme Charles Pelletier et Mme Téléphore Dubé.

Baptêmes.—Le 6 janvier est née Marie-Alice, enfant de M. et Mme Louis Beaulieu. Parrain et marraine : M. et Mme Lucien Beaulieu.

Le 7 janvier est né Gérard Laurent, enfant de M. et Mme Joseph Morin. Parrain et marraine : M. et Mme Gérard Morin, de Notre Dame du Lac.

Partie de cartes.—Le 5 janvier, les Dames Fermières ont organisé une soirée récréative dans notre Salle paroissiale au profit de l'église. La soirée fut très intéressante. Il y eut parties de cartes, chant, musique et déclamations. Un réveillon a été servi à la fin de la soirée. L'assistance a été très nombreuse.

Les Mechins

Les Dames fermières de la localité ont eu leurs élections annuelles. Le conseil se compose comme suit : Présidente : Mme François Tardif, remplaçant Mme Albertine Roy sortant de charge.

Vice-présidente : Mme André Levesque, réélue pour un nouveau terme.

Secrétaire : Mme Aldéric Lemieux, remplaçant Mme Pierre Verreault démissionnaire.

Bibliothécaire-lectrice : Mlle Honorine Lemieux remplaçant Mme François Tardif.

Conseillères : Mmes Joachim Chénail, Damase Verreault et Alfred St-Gelais, toutes trois réélues pour un nouveau terme.

Voici les statistiques paroissiales pour l'année 1940.
18 mariages.
22 sépultures dont 11 petites.
45 baptêmes.

La coupe de bois entreprise par La Compagnie Richardson dans le Canton Dalibaire se terminera sous peu. Notre municipalité a tenu des élections municipales pour la première fois le 13 janvier.

M. Louis Keable fut réélu maire avec 100 voix de contre son adversaire M. Auguste Croussette.

Les conseillers élus furent : M. Na-

poléon Lévesque avec 85 voix, M. Jean Baptiste St-Pierre 82 voix et M. Ludger Letourneau avec 72 voix.

Nos félicitations aux heureux élus.

MILNIKEK

Naissances.—Jeanne-Paule, enfant de M. et Mme Paul Lepage, née le 28 décembre, a été baptisée à Amqui le 29. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Léopold Viens d'Amqui, la porteuse : Mme Paul Lepage, grand-mère de l'enfant.

Mlle Jacqueline Thibault de Ste-Florence est invitée de sa tante Mme James Lévesque.

Monsieur Joseph Lavigne est venu passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An avec sa famille, il est retourné à Causapscal pour reprendre son travail.

Mlle Jeanne d'Arc Gagné est de retour de Ste-Luce où elle a passé ses vacances.

La grippe a visité chacune de nos familles il y eut même des familles dont tous les membres étaient atteints en même temps. Tous paraissent se rétablir assez vite à l'exception de M. Wilfrid Fiola employé du C.N.R. qui est encore retenu à sa chambre.

La Baie des Sables

Baptêmes.

Le 15 janvier, a été baptisée Gisèle-Claudette, fille de M. et Mme Victor Gaudreau (Yvonne Laflamme). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Albert Côté.

Nos félicitations et meilleurs vœux aux nouveaux parents.

Elections.

Seul le maire sortant eut de l'opposition cette année. Il s'agit de M. Jos. Antoine Santerre qui avait pour adversaire M. Irénée Carrier.

La lutte fut très paisible quoique la majorité soit plutôt faible.

M. Jos. Antoine Santerre fut réélu avec une pluralité de 18 voix.

Les trois nouveaux conseillers ont été élus par acclamation. Ce sont : M. Eugène Landry en remplacement de M. Léon Fournier, M. Anthyme Bonenfant, en remplacement de M. Georges Dubé et M. Zenon Santerre en remplacement de M. Hormidas Landry.

Nos félicitations et meilleurs vœux aux nouveaux élus.

L'Heure dominicale

DIMANCHE à 2h., à C.K.A.C.

La causerie doctrinale à l'Heure catholique organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal sera donnée le dimanche, 19 janvier, par le R. P. Joseph Ledit, S.J., de l'Ecole Sociale Populaire. Il continuera à traiter des Droits royaux de Jésus-Christ. Cette causerie a lieu à 2h., au poste C.K.A.C. Elle sera suivie d'une chronique d'actualité missionnaire.

LIBRAIRIE

NOUS AVONS TOUJOURS EN MAIN

Fournitures de bureau :

Classeurs

Chemises (filière)

Cartes index

Carnets à feuillets mobiles

Feuillets de rechange

Carnets de mémoire

Papier écolier (Foolscap)

Papier quadrillé

Papier buvard de couleurs

Papier gommé

Paniers et corbeilles

Livres de comptabilité

Perforateurs

Papier à copie

Humecteurs

Rubans pour clavigraphes

Formules réglées

Fournitures scolaires

Etiquettes

Cahiers de sténographie

Tablettes à écrire

Papier à lettres

Enveloppes (qui se cachette seule)

Cartes de correspondance

Cartes à jouer

Cartes et papier de deuil

Carnets en celluloid pour cartes

d'enregistrement.

Albums pour photos

Plumes-réservoir

Plumes 200 mots

Crayons-plumes (combinés)

EN VENTE A

L'IMPRIMERIE GENERALE de RIMOUSKI Ltée

222 RUE ST-GERMAIN, EST,

O. P. 538 RIMOUSKI, P. Q. TEL. 31

Dr PHILIPPE SIMARD

DES HOPITAUX DE PARIS ET NEW-YORK.

SPECIALISTE:

Maladies des yeux, nez, gorge, oreilles.

Avenue de l'Evêché

RIMOUSKI.

L.-J. MOREAULT

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec

AVE DE LA CATHEDRALE

RIMOUSKI.

BELZILE & BELZILE

—NOTAIRES—

L. de G. Belzile, L.L.B.

Gleason Belzile, L.L.L.

Edifice de La Banque Canadienne Nationale,

Rimouski

ALPHONSE CHASSE

AVOCAT

164 Avenue de l'Evêché

Tél. 158 C. P. 130

RIMOUSKI, P. Q.

AVOCATS

ST. ONGE ET D'ANJOU

Edifice Lepage,

Nouvelles locales

—Mademoiselle Suzanne Casgrain de Rimouski, assistait, samedi dernier, au mariage de sa compagne de collège, Mademoiselle Ginette Paradis, à Rivière du Loup. Madame Wilfrid Wilfrid Ouellet, de Bic, était aussi invitée à cette cérémonie.

—M. Yves Tessier, de Québec, est venu passer quelques jours à Rimouski. L'invité de son frère M. Maurice Tessier et de sa belle-sœur, Mme Tessier.

—M. et Mme Gérard Sirois ont passé le jour de l'An à Cacouna et Rivière du Loup, chez leurs parents.

—M. Roger Bouillon, "able seaman", en service actif dans la Marine Royale Canadienne est retourné à Québec après avoir passé le temps des Fêtes à Rimouski chez son père, le Capitaine Godefroy Bouillon.

—Madame Félix Rioux, de Rivière du Loup, est venue en promenade chez M. et Mme Gérard Sirois.

—Mesdemoiselles Noella et Alynne McKinnon ont fait dernièrement une promenade à Québec.

—M. et Mme Adrien Tremblay et Mademoiselle Alexandrine Morissette, ont passé quelques jours chez Mme Lionel Laliberté à la Rivière du Loup.

—Mme J.-B. Côté a été à Québec mardi dernier pour assister à la cérémonie de la prise d'habit de sa fille Blanche chez les Sœurs de la Charité.

—M. l'abbé Edouard Lepage, curé de St-Médard a fait un court voyage à Rimouski cette semaine.

—Il est tombé dans la région du Bas St-Laurent au cours du mois de novembre 3.20 pouces de pluie et 2.18 pouces de neige. En 1939, il était tombé, ce même mois 0.72 pouce de pluie et 4.73 pouces de neige. La précipitation moyenne, calculée d'après des observations de 15 années est de 2.62 pouces pour novembre.

—Notre région vient de passer par la pire vague de froid de l'hiver. Le thermomètre est descendu jusqu'à 20 degrés au-dessous de zéro alors que le vent soufflait en tourmente. Les affaires ont été pratiquement paralysées, les trains ont passé à des heures inimaginables.

—Le club de hockey de Rimouski s'est assuré d'être en 2ème position dans la ligue du Bas St-Laurent, alors il a défit le Matane chez lui dimanche dernier au score de 4 à 3.

Rendez-vous en grand nombre à l'arena dimanche le 19 janvier pour la partie qui aura lieu entre le club de la Royal Canadian Air Force de Québec et le Rimouski.

—Le club de hockey de Rimouski s'est assuré d'être en 2ème position dans la ligue du Bas St-Laurent, alors il a défit le Matane chez lui dimanche dernier au score de 4 à 3.

Rendez-vous en grand nombre à l'arena dimanche le 19 janvier pour la partie qui aura lieu entre le club de la Royal Canadian Air Force de Québec et le Rimouski.

JUSQU'AU BOUT

—La Grande-Bretagne combattra l'hitlérisme jusqu'au bout, jusqu'à ce que les derniers vestiges de l'esprit prussien aient été balayés de ce monde. —Lord Willingdon, ancien gouverneur-général du Canada.

—Aimeriez-vous partir un commerce indépendant dans un territoire exclusif? Venez 2000 nécessités domestiques telles que épices, essences, produits culinaires, article de toilette, THE, CAFE, AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Nous vous aidons à réaliser de gros profits. SANS OBLIGATION.

Ecrivez: CIE JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

Lac-au-Saumon

Dimanche le 5 janvier eut lieu une partie de cartes organisée par les dames patronesses de la paroisse, une foule nombreuse s'est rendue à cette soirée, il y eut chant et musique et pièces comiques. Plusieurs beaux cadeaux furent distribués aux heureux gagnants.

—M. Yves Tessier, de Québec, est venu passer quelques jours à Rimouski. L'invité de son frère M. Maurice Tessier et de sa belle-sœur, Mme Tessier.

—M. et Mme Gérard Sirois ont passé le jour de l'An à Cacouna et Rivière du Loup, chez leurs parents.

—M. Roger Bouillon, "able seaman", en service actif dans la Marine Royale Canadienne est retourné à Québec après avoir passé le temps des Fêtes à Rimouski chez son père, le Capitaine Godefroy Bouillon.

—Madame Félix Rioux, de Rivière du Loup, est venue en promenade chez M. et Mme Gérard Sirois.

—Mesdemoiselles Noella et Alynne McKinnon ont fait dernièrement une promenade à Québec.

—M. et Mme Adrien Tremblay et Mademoiselle Alexandrine Morissette, ont passé quelques jours chez Mme Lionel Laliberté à la Rivière du Loup.

—Mme J.-B. Côté a été à Québec mardi dernier pour assister à la cérémonie de la prise d'habit de sa fille Blanche chez les Sœurs de la Charité.

—M. l'abbé Edouard Lepage, curé de St-Médard a fait un court voyage à Rimouski cette semaine.

—Il est tombé dans la région du Bas St-Laurent au cours du mois de novembre 3.20 pouces de pluie et 2.18 pouces de neige. En 1939, il était tombé, ce même mois 0.72 pouce de pluie et 4.73 pouces de neige. La précipitation moyenne, calculée d'après des observations de 15 années est de 2.62 pouces pour novembre.

—Notre région vient de passer par la pire vague de froid de l'hiver. Le thermomètre est descendu jusqu'à 20 degrés au-dessous de zéro alors que le vent soufflait en tourmente. Les affaires ont été pratiquement paralysées, les trains ont passé à des heures inimaginables.

—Le club de hockey de Rimouski s'est assuré d'être en 2ème position dans la ligue du Bas St-Laurent, alors il a défit le Matane chez lui dimanche dernier au score de 4 à 3.

Rendez-vous en grand nombre à l'arena dimanche le 19 janvier pour la partie qui aura lieu entre le club de la Royal Canadian Air Force de Québec et le Rimouski.

—Le club de hockey de Rimouski s'est assuré d'être en 2ème position dans la ligue du Bas St-Laurent, alors il a défit le Matane chez lui dimanche dernier au score de 4 à 3.

Rendez-vous en grand nombre à l'arena dimanche le 19 janvier pour la partie qui aura lieu entre le club de la Royal Canadian Air Force de Québec et le Rimouski.

St-Clement

Le 27 décembre est décédé Etienne Ouellet âgé de 81 ans, époux de feu Marguerite Damboise. Le service a été chanté le 31 par M. le curé.

Les porteurs du corps étaient Messieurs Adélard Aubut, Robert Dubé, Camille April, Charles-Gamache, M. Alcide Simard portait la croix. Une foule considérable remplissait l'église à l'occasion de cette sépulture, car c'était un vœu de la paroisse et généralement très estimé.

Monsieur Joseph Proulx son filleul a acheté sa maison.

Baptêmes...

Le 25 décembre a été baptisé Joseph Noël, enfant de M. et Mme Antoine Tremblay, Parrain: Victor Cimon, oncle de l'enfant. Marraine: Adélaïde Gagnon, tante.

CAPUCINS

Statistiques de l'année 1940. 19 baptêmes, 9 sépultures et 9 mariages.

Cercle des Dames Fermières. Mme Louis Tardif vient d'être élue Présidente du Cercle des Fermières.

Mme Joseph Landry a été élue vice-présidente, Mme Paul Chouinard secrétaire, Mme Joachim Larocque, bibliothécaire-lectrice, Mmes Philippe Millette et Numa Côté conseillères.

Maire. M. Johnny Larrivée vient d'être élu maire pour un deuxième office remportant la victoire sur son adversaire M. Joseph Landry.

Les conseillers élus sont M. Elzéar Lajoie, MM. Lionel Ouellet et Adrien Paradis. A tous nos félicitations.

Naissances. M. et Mme Alphonse Gendron, (Alma Roy), annoncent la naissance d'une fille Marie-Noëlla. Parrain: M. Adélard Soucy, marraine: Mlle Albina Soucy. Porteuse: Mme Ernest Soucy.

M. et Mme Emile Bérubé (Ida Gagné) annoncent la naissance de Jumeaux Marie-Huguette. Parrain: M. Roland Paradis, marraine: Mme Gabrielle Beaudoin, Marie-Mariette. Parrain: M. Robert Dumont. Portuses Mmes Joachim Lévesque et J. Fréris. Nos félicitations à ces heureux mamans.

Mlle Jeannette Lévesque institutrice a passé la vacance des fêtes dans sa famille à Savabec.

Mlle Elise Beaulieu institutrice est retournée à sa classe à Méchins ainsi que Mlle Gabrielle Beaudoin, institutrice à R. à Marthe et Mlle Marthe Pelletier, institutrice est revenue chez ses parents à Cap-Chat.

Le 9 janvier un premier-né de M. et Mme Albert Belzil (Germaine Caron) a été baptisé sous les noms de Joseph Arthur, Romain, M. et Mme Arthur Belzil grands-parents de l'enfant ont été parrain et marraine.

Divers.

Monsieur Ludger Pelletier a été élu marguillier en remplacement de M. Alfred Lauzier, sortant de charge.

M. et Mme Hermel Gamache, Mme Camille Massé et Mlle Cécile Roy de St-Hubert en promenade chez leurs parents et amis.

M. André Pelletier, gérant de la Caisse Populaire de Ste Rita en visite chez les parents de Mme Pelletier.

Tous nos étudiants MM. Laurent Lauzier, Emile Gauvin, Jean-Marie et Lucien Caron, Protas et Léonide April sont retournés continuer leurs études au Séminaire de Rimouski. De même Mlle Emma Rose April aux Ursulines de Rimouski et Rose Anne Gamache à St-André.

La lutte à la mairie entre MM. Joseph April et Charles Eugène Belzil a donné gain de cause à M. Joseph April. Ce dernier est réélu pour un 6e terme.

Les élections des fermières ont donné pour résultat: Présidente, Madame Isidore Ouellet élue depuis 1938 vice-présidente: Mme Joseph April, secrétaire: Mlle Cécile St-Pierre, bibliothécaire, Mlle Eva Roy, 1ère conseillère locale, Mme Joseph Thibault, 2e conseillère Mme Isidore Veilleux, 3e conseillère Mme Lucien Lévesque, conseillère provinciale, Mme Isidore Ouellet, assistante secrétaire, Mme Edmond April.

66ème rapport général annuel de la Banque Canadienne Nationale

L'actif de la Banque dépasse 159 millions de dollars.—Légère hausse des bénéfices

Le président, M. Beaudry Leman, expose divers aspects de la situation économique.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mercredi 8 janvier, la 66ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1940, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle une excellente situation.

Les bénéfices de \$1,106,151, qui fait ressortir le compte Profits et Pertes, présentent une augmentation de \$73,633 par rapport à l'exercice précédent. Cette différence a été absorbée par le relèvement des impôts et par l'affectation d'une somme plus élevée au fonds d'amortissement des immeubles sociaux. Comme au cours des dernières années, la Banque a distribué \$560,000 en dividendes et versé \$125,900 à la Province de Québec, aux termes de la loi 14, George V, chapitre 3. Elle a fixé à \$60,000 la contribution à la Société de la caisse de retraite. Le solde créditeur du compte Profits et Pertes s'établissait, à la clôture de l'exercice, à \$251,038, à rapprocher de \$248,449 le 30 novembre 1939.

Le montant des dépôts du public portant intérêt se chiffre par \$102,487,965 et présente une diminution de \$3,641,660, attribuable surtout aux souscriptions au dernier emprunt de la Défense nationale, et qui est du reste plus que compensée par une augmentation de \$3,864,221 dans la somme des dépôts ne portant pas intérêt. Le total des dépôts s'élève à \$139,676,666.

L'actif total s'établit à \$199,041,314, à comparer au chiffre record de \$162,704,839 atteint l'an dernier. Les disponibilités de caisse, en progression de \$2,845,392, s'élèvent à \$26,131,253. L'actif rapidement réalisable est passé de \$90,314,231 à \$91,088,996 et il représente 62.36 p.c. du passif envers le public, en regard de 60.39 p.c. il y a un an. Les placements de la Banque forment une somme de \$60,996,310.

Les prêts courants et escompte ressortent à \$49,586,894. Ils accusent, par rapport à l'an dernier, une diminution de \$3,263,327. Cette différence, a fait observer le gérant général, tient à ce que, pendant l'exercice antérieur, la Banque avait consenti à des entrepreneurs, pour l'exécution de travaux de voirie, d'importantes avances qui ont été remboursées. Au cours du dernier exercice, les prêts à l'agriculture, au commerce et à l'industrie ont été en progression. Le montant des avances à la clientèle industrielle accuse une augmentation d'environ 20 p.c.

Quelle satisfaction que la Banque éprouve à constater que ses prêts à l'industrie sont en hausse, a ajouté M. St-Pierre, elle ne s'en croit pas moins tenue, cette année encore, de mettre ses clients en garde contre les dangers que présente la situation. La grande activité économique qui se manifeste à l'heure actuelle étant dans une large mesure la conséquence de la guerre, elle ne saurait se prolonger indéfiniment. Quand viendra l'inévitable ajustement, dans quelques années ou dans quelques mois, l'actif de nombreuses sociétés subira sans doute une contraction susceptible de rendre très onéreux des engagements qui, aujourd'hui, peuvent paraître justifiés. Il importe donc plus que jamais de faire montre de prudence et de prévoyance dans la conduite de ses affaires.

Il serait souhaitable, en outre, a déclaré le gérant général, que le gouvernement ne dépense pas la mesure dans l'établissement et la perception des impôts dont sont frappés les entreprises industrielles. Si l'industrie, qui doit supporter déjà de très lourdes charges, était grevée de taxes excessives, il en résulterait de graves conséquences pour la vie économique et sociale du pays et pour le Trésor public lui-même.

Les employés de la Banque, a dit en terminant le gérant général, se sont acquittés consciencieusement de leurs tâches, que les difficultés de l'heure actuelle rendaient plus ardues. C'est pour nous un agréable devoir de signaler aux actionnaires leur dévouement et leur loyauté envers la Banque ainsi qu'envers la clientèle.

Le président, M. Beaudry Leman, a fait une brève analyse de la situation économique du Canada et a conclu en ces termes: "La guerre actuelle ne saurait manquer, comme l'a fait le conflit de 1914-1918, de modifier profondément l'économie canadienne. Au retour de la paix, nous dispenserons d'un outillage industriel considérablement développé. Alors que certaines usines n'auront plus d'utilité, il en restera un grand nombre dont la production pourra être adaptée à des besoins nouveaux. Nous aurons à faire face à une âpre concurrence et nous devons être en état de fabriquer économiquement. Or les impôts constituent, pour les sociétés industrielles, une charge qui devient écrasante. Espérons que la prochaine conférence interprovinciale avisera aux moyens de les alléger et d'en rendre la perception moins onéreuse. "L'impôt sur les excédents de bénéfices ne risque-t-il pas d'absorber, dans bien des cas, des réserves indispensables au renouvellement d'outillages usés ou défectueux? Le gouvernement devrait, nous semble-t-il, se montrer très large à l'égard des sociétés qui voudraient affecter à l'amortissement de leurs établissements une part de leurs bénéfices. Que l'Etat soit exigeant lorsqu'il s'agit d'augmentations de dividendes résultant de profits de guerre, c'est compréhensible; mais on comprend moins bien qu'il s'empare de bénéfices qui devraient être affectés à des amortissements. Il importe à la prospérité économique et au bien-être social du pays que les entreprises industrielles se trouvent, après la guerre, en bonne posture financière.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DEBITEURS ET CREANCIERS.

ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

Chambre et pension

Maison moderne, chauffage central. Eau chaude et froide dans chaque chambre. Aussi: RESTAURANT CAFE. Goûters et repas à toutes heures.

MADAME AUGUSTE CHAREST
Tél. 343. No. 58. Ave. de la Cathédrale
En face de l'Hôtel-de-Ville,
Rimouski.

L'Almanach du peuple

est maintenant en vente à
L'IMPRIMERIE GENERALE EDE
RIMOUSKI, LIMITEE,
222 rue St-Germain-Est, Rimouski.
Téléphone 31.

Prix: 25 sous au comptoir.
35 sous par malle.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

SALON MORTUAIRE

Installation des plus modernes.
Corbillard-automobile

Spécialité: Embaumements.
Ouvrage garanti.

Adressez-vous à

M. ANTOINE MICHAUD
113 Avenue de l'Évêché
Tél. 636. Rimouski, P. Q.

INVENTEURS

DEMANDEZ LE CATECHISME DE L'INVENTEUR par J.-B. Côté, Procureur de Brevets.

Envoyé gratuitement à tout inventeur qui en fait la demande.

Ecrivez à J.-B. COTE, Tiroir postal 120, RIMOUSKI.

A VENDRE

Moulin à coudre SINGER de cordonnier aussi moulin à coudre de toutes sortes de marques, pour le linge, en parfaite conditions. S'adresser à: PH. GAGNON, Cordonnier ST-MATHIEU, Cte Rimouski.

TERRAINS à Vendre ou à Louer

S'ADRESSER A
ALBERT MICHAUD,
56 Avenue de l'Évêché
RIMOUSKI

AVIS

Nous vous invitons à suivre attentivement toutes nos annonces et à ENCOURAGER NOS ANNONCEURS.

Vous serez les premiers à en bénéficier.

Boîtes pour l'emballage des oeufs

Boîtes avec divisions, pouvant contenir 1 douzaine d'oeufs. En vente à

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI LTEE
C. P. 538.—222 rue St-Germain, Est Téléphone 31.

Martin & D'Anjou Enr'g

Henri-A. MARTIN Emmanuel D'ANJOU
COURTIERS EN ASSURANCES
TEL: 374 CASIER POSTAL 129

BUREAU: EDIFICE LEPAGE

169 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE: ASSURANCE AUTOMOBILE.

A des prix défiant toute compétition.

Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain, Téléphone 119

Profitez de la grande REDUCTION pour les PERMANENTS, qui est limitée. Confiez le soin de votre chevelure à un PERSONNEL qui a la plus grande EXPERIENCE A RIMOUSKI, et qui s'y connaît dans l'art et la technique de la coiffure.

PERMANENTES GARANTIES POUR UN AN.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1940

PASSIF

Envers le public:	
Billets en circulation.....	\$ 4,181,135.00
Dépôts.....	141,835,723.24
Divers.....	629,236.29
	\$146,646,094.53

Envers les actionnaires:	
Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	12,395,220.22
	\$159,041,314.75

ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$ 26,131,253.09
Obligations et actions.....	60,996,809.73
(comptées au-dessous du cours du marché)	
Prêts à demande.....	3,960,933.74
(sur titres dont les cours présentent une ample marge)	
Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités.....	59,761,469.19
(après provision pour créances douteuses)	
Immeubles, créances hypothécaires et divers.....	8,190,849.00
(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	
	\$159,041,314.75

COMPTE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au 30 novembre 1939.....	\$ 248,449.12
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1940.....	\$1,106,151.67
A déduire:	
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux.....	\$233,562.85
Fonds de pension du personnel.....	60,000.00
	293,562.85
	\$ 812,588.82
Total.....	\$ 1,061,037.94

Réparti comme suit:	
Dividendes.....	\$ 560,000.00
Amortissement des immeubles sociaux.....	125,000.00
Province de Québec (14 Georges V, ch. 3).....	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1940.....	251,037.94
	\$ 1,061,037.94